



**HAL**  
open science

## Tours : panser et repenser. Le précédent et le renouveau de l'îlot ABC

Thomas Garnier

► **To cite this version:**

Thomas Garnier. Tours : panser et repenser. Le précédent et le renouveau de l'îlot ABC. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-03132574

**HAL Id: dumas-03132574**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03132574>**

Submitted on 5 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# TOURS - PANSER ET REPENSER

Le précédent et le renouveau  
de l'îlot ABC

Mémoire Master 2020  
sous la direction Marie-Paule Halgand  
Thomas Garnier  
FPC 2017/21  
Août 2020



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



---

## REMERCIEMENTS

Pour mener à terme ce mémoire, j'ai plusieurs personnes à remercier en commençant par ma femme Alicia Garnier et mes deux filles Axelle et Mélissa pour leur soutien dans cette aventure de maintenant 3 ans, auxquelles je monopolise beaucoup de temps, d'attention et de sacrifice dans mon absence.

Je tiens à remercier également l'ensemble des enseignants de l'ENSA de Nantes et particulièrement Marie-Paule Halgand, directeur de recherche pour son accompagnement permanent tout au long de ma formation et Toufik Hammoudi, mon premier professeur de studio de projet en FPC.

Un merci également à mes frères et ma mère pour leurs encouragements, mes collègues supportant mes absences répétées, mes camarades à l'ENSA, principalement Joanne avec qui je partage cette même formation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



---

## SOMMAIRE

Remerciements	4
Introduction	11
<i>Chapitre 1</i>	
La reconstruction d'après-guerre	17
Bombardement	17
Organisation nationale	20
Prémises de l'école des beaux-arts	26
Reconstructions terminées	31
<i>Chapitre 2</i>	
Seconde reconstruction	43
Historique	43
Concours du CCCOD	49
<i>Berger &amp; Berger</i>	50
<i>Nieto Sobejano Arquitectos</i>	52
<i>Rudy Ricciotti</i>	54
<i>Aires Mateus</i>	56
Analyse du concours	62
Le CCCOD par Aires Mateus	67
<i>Extérieur</i>	67
<i>Intérieur</i>	77
Ressenti personnel	89

### *Chapitre 3*

<b>Avenir et réappropriation de l'îlot</b>	<b>91</b>
Porte de Loire ou l'urgence Politique?	91
Les bords de Loire	99
<b>Conclusion</b>	<b>105</b>
<b>Bibliographie / Médiagraphie</b>	<b>109</b>
Ouvrages	109
Revue	110
Références «thèses / mémoires»	110
Références «colloques»	110
Vidéos	111
Sites internet	111

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**RESTAURATION**, s. f. *Le mot et la chose sont modernes. Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. Ce n'est qu'à dater du second quart de notre siècle qu'on a prétendu restaurer des édifices d'un autre âge, et nous ne sachions pas qu'on ait défini nettement la restauration architectonique. Peut-être est-il opportun de se rendre un compte exact de ce qu'on entend ou de ce qu'on doit entendre par une restauration, car il semble que des équivoques nombreuses se sont glissées sur le sens que l'on attache ou que l'on doit attacher à cette opération.*

*[...] Notre temps n'aurait-il à transmettre aux siècles futurs que cette méthode nouvelle d'étudier les choses du passé, soit dans l'ordre matériel, soit dans l'ordre moral, qu'il aurait bien mérité de la postérité. Mais nous le savons de reste ; notre temps ne se contente pas de jeter un regard scrutateur derrière lui : ce travail rétrospectif ne fait que développer les problèmes posés dans l'avenir et faciliter leur solution. C'est la synthèse qui suit l'analyse.*

*[...] Il est, en fait de restauration, un principe dominant dont il ne faut jamais et sous aucun prétexte s'écarter, c'est de tenir compte de toute trace indiquant une disposition. L'architecte ne doit être complètement satisfait et ne mettre les ouvriers à l'œuvre que lorsqu'il a trouvé la combinaison qui s'arrange le mieux et le plus simplement avec la trace restée apparente.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

---

## INTRODUCTION

Lors de mon parcours de bientôt 18 ans (depuis septembre 2002) en tant que dessinateur - projeteur dans la même agence d'architecture (Parallèles Architecture), j'ai à plusieurs reprises participé dans nos projets à la démolition de bâtiments que j'estimais être en état d'être conservés en tout ou partie. Nombre de fois il m'est arrivé de repenser le projet fictivement en imaginant conservé l'existant. Même parfois je tente sur le ton de la plaisanterie d'annoncer que nous ne pouvons pas conserver, mais bien souvent, pour ne pas dire à chaque fois, je me rendais compte de bien des problématiques: Liberté, durabilité, faisabilité et rentabilité; ce sont les maîtres mots qui en ressort presque inévitablement. C'est pourquoi j'aimerais acquérir les renseignements dont nous avons besoin pour faire des choix qui auront un impact insoupçonné sur les riverains, les commerces, le tourisme, le développement de quartier...

*C'est un peu le point de départ de ma réflexion quand je parle de conservation et d'embellissement du patrimoine face à la table rase d'un site. Pour être plus précis, je parle ici des secteurs en ville, secteur sauvegardé, patrimoine ancien de qualité...*

Aujourd'hui, il nous a demandé de concilier d'un côté «la construction nouvelle» et d'un autre «la conservation». L'un peut vraisemblablement aller avec l'autre et pourtant ce n'est pas toujours le cas. Etant conscient du manque de logement en France, la question de la densification urbaine reste primordiale pour tous face à l'étalement construit en zone rurale. A côté de cela, les centres villes, quartier et autres ZAC demandent toujours plus de bâtiment publics, de commerces de proximités ou encore de zone d'activité afin de réduire les déplacements et concentrer des activités dans des périmètres réduits.

Les centres villes étant construits pour la majorité à 100%, il nous faut donc nous rendre à l'évidence: Où construire? C'est là que se pose ma problématique et certainement celle de beaucoup. Si l'espace nous est déjà manquant, comment pouvons nous construire nos futures écoles, commerces, musées, logements...? Je vois déjà trois groupes se détachant et leurs principaux acteurs



- Les mairies: comment et à quoi doivent-elles réfléchir au moment où un nouveau besoin survient? Une requalification d'un quartier? Réfléchir au moment de l'élaboration des révisions de PLU et des OAP? Celles-ci doivent également accepter la réappropriation de parcelle construite au profit d'un nouvel édifice quel qu'il soit sans pour autant dénaturer une rue, un quartier. Les Mairies sont confrontées à ce problème mais aussi à la réaction des citoyens, aux levés de bouclier qui s'organisent face aux tabula rasa ou à la demande de conservation du patrimoine et qui dans ce cas, aura certainement un seuil de rentabilisation moindre dû au bâti existant. On est ici au cœur du sujet de ré-urbanisation des centres villes.

- Les citoyens: L'ancien petit commerce «du coin», les écoles de leurs enfants déjà regroupées dans un site ou encore un bâtiment emblématique, le voici placardé d'un permis de construire et de «démolir». Les sentiments de chacun peuvent et doivent-ils prendre les devants alors même que ces mêmes citoyens réclament des apports en terme de structure additionnelles.

- Les touristes: peut être pas si anecdotique que cela puisse paraître, des touristes de toute la planète viennent contempler les «vieilles pierres» à Tours, son histoire médiévale et moyenâgeuse. En prenant par exemple l'engouement des touristes à visiter les châteaux de la Loire, les rues se remplissent de nos voisins Européens mais aussi et énormément Asiatiques. Si dans des quartiers emblématiques, un des éléments pourtant existant depuis la création du lieu disparaît, que se passera-t-il lorsque tous les points clés cités dans les guides touristiques seront dénaturés. Un manquement financier surviendra alors et les retombées économiques retomberont sur tous (Communes, commerces, activités...).

Ayant une activité professionnelle en liaison étroite avec celle de la promotion privée, il est difficile de faire comprendre à cette profession qu'un quartier se construit sur l'unique critère de la rentabilisation financière. Mais c'est pourtant ces mêmes enseignes qui sont à même de permettre la réalisation et la construction de tous ces logements manquant en France où la demande ne va pas dans le sens du décroissement. Il est donc difficile de leur rejeter la faute. Depuis quelques années seulement, les Mairies sont de plus en plus demandeuses à être consultées en amont et il est maintenant conseillé pour ne pas dire «obligatoire» que chaque nouveau projet doit passer entre les mains des élus, Architectes des bâtiments de France et parfois même en réunion publiques avant même le dépôt d'un permis de construire afin de trouver les compromis pour le bon déroulement du dossier. Ceci pose bien sûr le problème de perte de temps dans la réalisation du projet et bien sûr diminue à chaque jour sa rentabilisation.

Je parlais juste avant de la problématique du logement, mais il va de soi que la création de tout autre nature de bâtiment peut faire réagir quiconque et adopter une posture défensive. Cependant il paraît déjà plus attrayant un projet de nouvelle école, centre culturel ou petits commerces de proximité. Mais là aussi, le sujet de l'existant viendra prendre place à la discussion. Pourquoi raser toute la parcelle? Ne pouvons nous pas garder une trace, un élément du passé? Comme le dit l'architecte Philippe Prost: «Pas de créa-

*tion sans mémoire*». Le travail sur l'existant en réhabilitation est bien sûr très complexe car des limites réelles et physiques sont présentes. Parfois un plancher, un toit ou un mur existant est des plus instables et inconcevable à consolider, et la démolition/reconstruction devient très coûteuse. Mais il est aussi possible de penser un travail de greffe et d'embellissement sur l'existant et le tout devient aussi intéressant et permet une valorisation du patrimoine. Frédéric Druot, a commencé un rapport d'étude, rendu au ministère de la Culture et de la Communication et réalisé avec Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, par cette phrase: «*Il s'agit de ne jamais démolir, ne jamais retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer et utiliser...*». Ce rapport était initialement demandé lors d'une recherche de solutions alternatives aux démolitions des grands ensembles de logements, mais je pense que l'on peut le rapporter à tout devoir de mémoire quelque soit le type de projet.<sup>1</sup>

Pour revenir à la compréhension du type de projet dont je souhaite parler, je vais essayer d'argumenter mes recherches dans un premier temps en tentant de comprendre ce qu'est un bâtiment ou site classé. Qui sont les personnes qui ont la possibilité décisionnelle sur le sujet, d'en quel but ou objectif, qu'est ce qui en devient opposable pour le citoyen, suffit-il de se rassembler autour d'une table et dire: «*Ici, c'est un site historique*» et donc classé. Sur quels critères pouvons nous classer, autoriser la démolition ou plus, réactionnaire, imposer la non-conservation? Les enjeux des uns peuvent-ils être ou devenir les enjeux de tous? Aloïs Riegl, théoricien, va certainement, et je l'espère, m'apporter des éléments de réponse avec ses écrits.

Pour revenir au mémoire, je vais tenter d'étudier l'îlot ABC à Tours, reconstruit après la seconde guerre mondiale, son histoire passée, actuelle et future pour comprendre sa ligne directrice et son évolutivité. Dans un même temps, je vais établir la monographie du nouveau Centre de Création Contemporaine d'Olivier Debré à Tours, construit au centre cet îlot. Ce bâtiment m'interpelle depuis son inauguration le 10 Mars 2017 et pourtant, pour être tout à fait honnête, je n'y ai mis les pieds, intérieurement parlant que très récemment. Le CCCOD est à découvrir à pieds en cœur d'îlot où l'on suit des pancartes directives pour s'y rendre, caché à la vue des voies de circulation automobile. Je vais tenter de comprendre comment l'agence d'architecture Aires Mateus a mener à bien ce projet en cœur historique de la ville de Tours. Le CCCOD est construit en parti sur l'ancienne école des Beaux-arts de Tours. Le bâtiment initial, démoli une première fois lors d'un bombardement de la seconde guerre mondiale, a été reconstruit par Pierre Patout en 1962. Une partie (zone Est) de cette construction a été conservé. Là aussi, c'est un peu le point de départ de mon interrogation de savoir et comprendre pourquoi ce choix a été fait lors du concours. Pourquoi ne pas tout raser? Ou tout conserver? Pourquoi une partie seulement, est ce la volonté d'Aires Mateus, des riverains voulant garder en vue la trace du passé de l'édifice de Patout, ou uniquement un classement arbitraire des ABF?

<sup>1</sup> Frédéric Druot, architecte, article de Revue AA Super Position; *Ne pas démolir est une stratégie*, n° 374, oct-nov. 2009, p.65 à 73

J'irai un peu plus loin dans la recherche avec les projets qui sont maintenant en cours de construction: «Portes de Loire» porté par Eiffage, accueillera deux hôtels, logements et commerces aux portes Nord du centre ville de Tours, et dessinés par l'agence Arté Charpentier. Ce nouveau projet vient en effet confirmer l'enclos autour du CCCOD le laissant définitivement en second plan. Pourquoi ne pas avoir choisi de créer une faille et le laisser se découvrir?

*nota: durant tout le long de mes recherches et la rédaction de ce mémoire, j'ai été confronté à plusieurs problématique:*

*- depuis le mois de Décembre, j'ai tenté, en vain de prendre contact avec les personnes en charge du dossier du concours ou du permis de construire du CCCOD, cela s'est avéré chose délicate car même si j'ai réussi à prendre contact par mail, un entretien téléphonique ou un rendez-vous a été impossible à convenir.*

*- Le confinement dû au Covid19 m'a fermé les portes des bibliothèques et du centre des archives régionales. Beaucoup de mes écrits sont donc appuyés par des sources trouvés d'internet.*

*- Et nous pouvons ajouter à cela le changement de Maire en Mairie de Tours en Juin dernier, Crh-tophe Bouchet remplacé par Emmanuel Denis. Ceci a rendu les portes d'informations encore plus closes.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## BOMBARDEMENT

Le 20 Juin 1940, les Allemands nous bombardent. Ils prennent la ville de Tours le 21 Juin et les incendies se prolongent une journée supplémentaire. Les dégâts sont colossaux et l'on compte plus de 330 immeubles détruits et 660 partiellement. En 1944, les alliés souhaitent détruire la gare, point stratégique sur le territoire Français car celle-ci permet de rejoindre la Bretagne et le Sud Ouest du pays rapidement par les voies ferrées. Dans la nuit du 30 Août au 1er septembre, les Allemands quittent la ville sans bataille mais continuent de dynamiter des bâtiments et les ponts empêchant les ravitaillements. Plus de la moitié de la ville est détruite.

Dans notre étude de cas, nous allons nous intéresser à l'îlot situé à l'Ouest des Hauts de la rue Nationale de la ville, détruit lors du premier bombardement en 1940. Nous pouvons voir sur les 2 photos «a», page 18 et «b», page 19, l'ampleur des démolitions. C'est sur cet îlot notamment qu'était construit l'école des Beaux Arts première du nom et l'hôtel Goüin qui lui, par miracle, sera épargné de tous dégâts.

Dans ce chapitre, nous allons donc nous intéresser à la période où les architectes Maurice Boille et ses 2 fils Pierre et Jacques ont eu la mission de reconstruire une nouvelle école des Beaux-Arts. Pour coordonner ces travaux de reconstruction, l'état missionne, en 1946, Pierre Patout afin de superviser l'ensemble des projets. Maurice Boille, né en 1883 et mort en 1966, fils d'architecte et élève de Victor Laloux, était un acteur majeur à Tours avec plusieurs réalisations comme le Grand Hôtel, les cités-jardins de Jolivet et de Beaujardin. Il est nommé architecte-conseil de la ville et enseigne à l'école des Beaux-Arts<sup>1</sup>. Pierre Patout, né en 1879 et mort en 1965, connu en architecture pour son style «art déco» accompagné de son style «paquebot» si particulier. A Tours il sera connu pour son accompagnement dans la reconstruction d'après guerre en étant l'auteur du plan de reconstruction de l'entrée Nord de la ville et s'occupe de la construction de la nouvelle bibliothèque municipale. En effet, dans la volonté de retravailler le centre ville de Tours, nous allons voir comment Patout a imaginé ce projet d'intérêt collectif.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Sources biographiques récupérés sur internet: <https://fr.wikipedia.org>

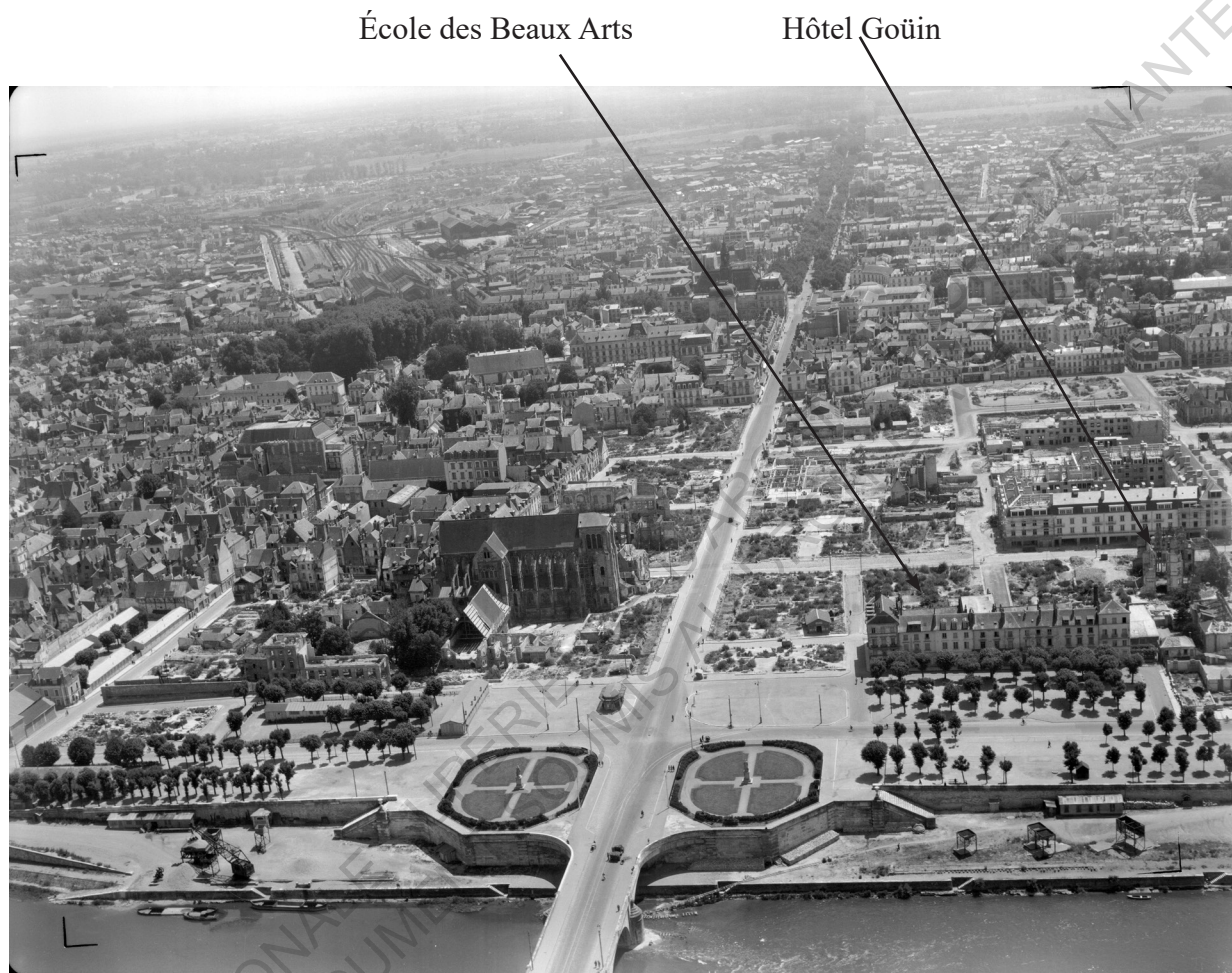
<sup>2</sup> Hugo Massire, docteur en histoire de l'art et enseignant à l'université de Tours au micro de l'émission FranceBleu

École des Beaux Arts

Hôtel Goüin



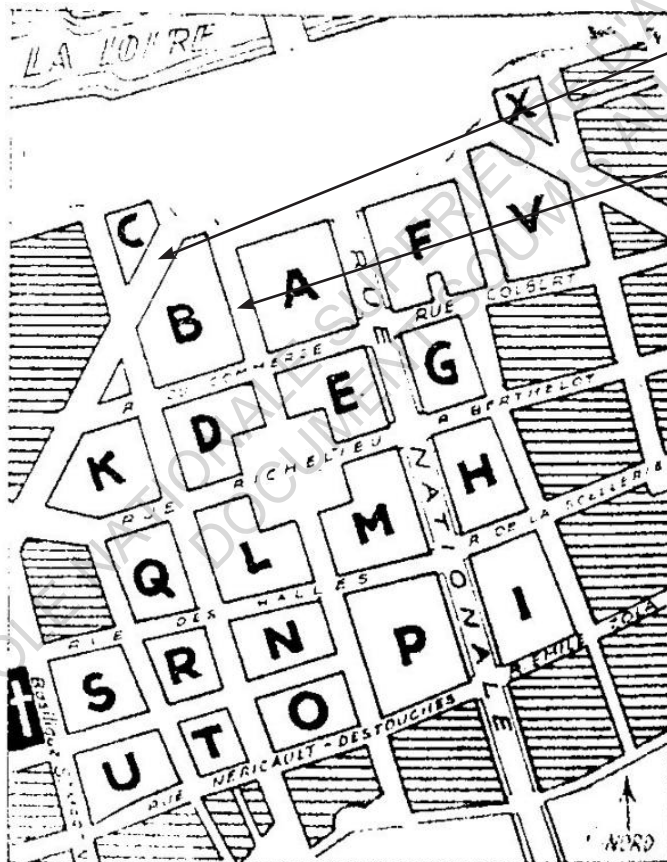
**a** Haut de la rue national en 1920  
*Source: aquavita.fr*



**b** Haut de la rue nationale après le bombardement de Juin 1940  
Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>

## ORGANISATION NATIONALE

Pour situer l'îlot ABC, il a été ainsi nommé suite au plan d'indexation des quartiers démolis «c», page 20 il regroupe donc les quartiers A, B et C. Il est situé au Nord du centre de la ville sur la rive Sud de la Loire. Délimité à l'Ouest par la rue de Constantine, au Sud par la rue du commerce, à l'Ouest par la Rue Nationale elle-même étant le prolongement de la rue de Grammont dont toutes traversent la ville du Nord au Sud en ligne droite. Au nord on retrouve la rue du Pont Neuf surplombant les quais de Loire et la Place Anatole France. Véritable porte d'entrée de la ville depuis Paris, la partie bâtie Nord de cet îlot se reflète en symétrie avec le Nord des îlots F, V et X. Nous reviendrons par la suite sur cette entrée avec les projets encore en cours à l'heure d'aujourd'hui.



Rue Ragueneau

Rue Banchereau

Plan d'indexation des quartiers démolis entrant dans le plan de reconstruction national

Source: Archives Historiques Municipales - Boite provisoire M649

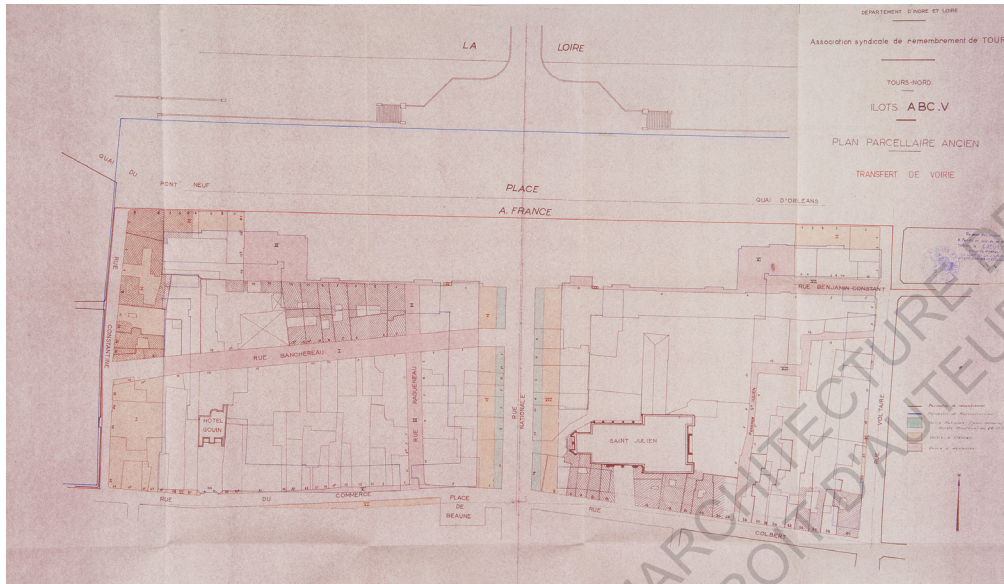


Patout n'interviendra pas au début de la reconstruction, dès Août 1940. Le groupement d'architecte d'Indre Et Loire pense un nouveau plan de reconstruction et de requalification des rues répondant à la volonté de Camille Lefèvre<sup>3</sup>. Celui-ci décédant en 1946, Jean Dorian lui succède en tant qu'urbaniste en chef à la ville. Plusieurs plans de reconstruction seront proposés dans un laps de temps très court jusqu'à ce que le ministère de la Reconstruction et du Logement missionne Pierre Patout en 1948 comme architecte en chef ce qui attirera les foudres et révoltes des architectes locaux ne comprenant pas pourquoi un architecte parisien vient diriger la reconstruction, sachant que Tours dénombre de nombreux architectes.

Patout proposera plusieurs plans d'aménagement de quartier (exemple «d», page 22 et «e», page 22) pour repenser l'entrée de la «cité-jardin» comme il l'a décrit lui même. (petit point à noter sur le plan final: on retrouve la parfaite symétrie entre les îlots ABC et FVX accentuée par l'implantation de la nouvelle bibliothèque municipale à l'Est et le Palais des Congrès à l'Ouest tous deux implantés sur les quais de la Loire, sauf que seule la bibliothèque sera érigée). L'évidence pour lui est que *«la ville est construite dans le lit de la Loire et qu'elle ne peut se refermer sur elle même puisqu'elle vit avec, il faut requalifier l'entrée de la ville comme un entrée de Jardin à la Française permettant une ouverture sur le monde»*.<sup>4</sup> Mais même pour Patout, ce sera un long travail d'allers - retours et d'échanges avec la commune, Mr Boille et Paris. Sur différents écrits retraçant l'historique des réunions entre Mr le Maire Mr Marcel Tribut, Mr Galichon et Mr Billaud tentant de trouver des accords et comprendre pourquoi le dossier, principalement de la nouvelle écoles des Beaux Arts n'avance pas. Comme nous pouvons le voir dès le début de la réunion jointe «f», page 23 et «g», page 23, tous attendent que l'ordonnance architecturale de Patout soit validée. On y retrouve des échanges portant sur les styles de fenêtres dessinés par Patout mais jugés inacceptables par Boille pour une école. Patout, grand protagoniste de l'Art déco, moderniste et surtout très monumental dans son architecture (expérience acquise notamment dans la décoration de paquebot), ayant même un bâtiment surnommé le «Paquebot», préconisera des façades simples, très épurées de décorations et d'embellissement, avec une répétitivité des ouvertures identiques ( ce qui sera peu apprécié) à l'exception de celles du rez de chaussée qui seront de dimensions plus importantes. Adeptes du vernaculaire, il utilise des matériaux locaux comme la pierre de taille, la ferronnerie, de l'ardoise, du cuivre... Ces façades seront recouvertes de plaques de calcaire uniformes comprenant un rez de chaussée plus haut que les étages supérieurs. Cette ordonnance sera prolongée sur les autres îlots au Sud harmonisant cette période de reconstruction. Pour ce qui est de l'artère principale de la ville, il arrivera à créer une perspective donnant l'illusion que la Rue Nationale est beaucoup plus longue en la parcourant du Nord vers le Sud et plus courte du Sud vers le Nord.

<sup>3</sup> Camille Lefèvre: 1876-1946, Un architecte Tourangeau, grand prix de Rome en 1905 et architecte en chef de la reconstruction de la première guerre mondiale.

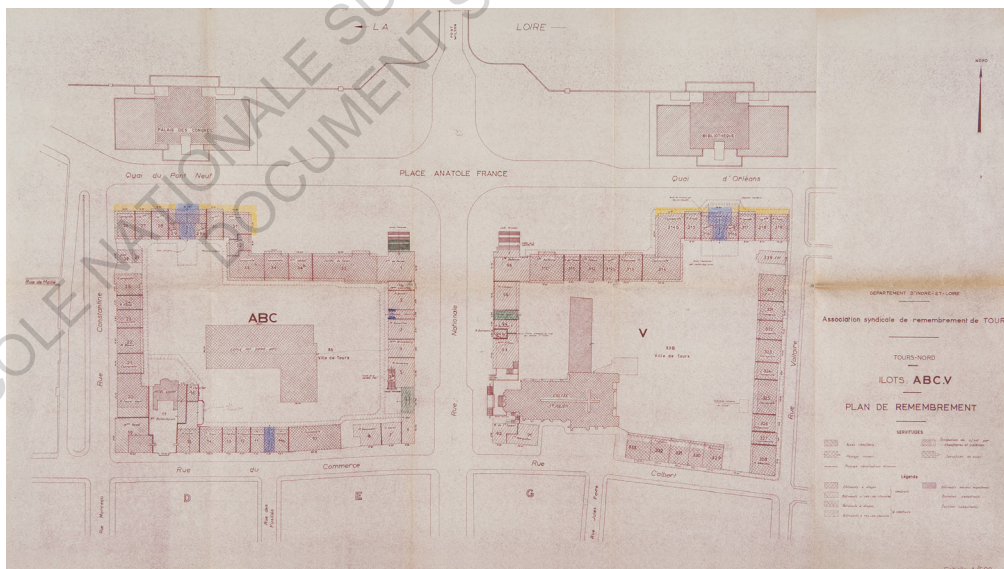
<sup>4</sup> Article de Xavier Guillon et Lucie Cluzan sur le site zonefranche.media



d

Proposition de plan de remembrement au 4 aout 1958  
 Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652

Plan de remembrement adopté  
 Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652



e

CA 25 AVRIL 1955

- 22 -

III - BEAU(-ARTS)I<sup>o</sup> - Musée Compagnonnique

M. LE MAIRE. - donne lecture de la note de M. GALICHON  
Le problème avait déjà été posé, il y a quatre ou cinq ans. Il avait été convenu à l'époque d'essayer de dégager le musée compagnonique et de le mettre d'abord dans les greniers du Musée, ensuite à la Maison dite de Tristan, en ensuite où ils vont aller. Il était convenu que c'étaient deux salles qui seraient données à l'École des Beaux Arts.

M. GALICHON. - Est-ce qu'il n'est pas utile de revenir sur cette disposition ?

M. LE MAIRE. - C'est à vous de juger.

M. GALICHON. - Le Directeur de l'École des Beaux-Arts, a dit, je vais ~~me~~ <sup>les</sup> approprier pour l'extension de mon école; mais M. LOSSKY a dit : pardon, c'est d'abord <sup>le</sup> Musée, et moi, j'en ai besoin pour dégager mes affaires. Voilà donc le conflit, et nous pourrions dire à M. LOSSKY REGNAULT, : votre école va commencer, il est peut-être/que vous maintenez votre affaire puisqu'il va y avoir les vacances, ce serait bien, on pourrait mettre cela à la disposition du Musée, seulement, alors - et je crois que j'en parlais dans la seconde partie de ma lettre - où en est l'école, est-ce que M. BOILLE peut le dire, il faut absolument qu'on en sorte.

**f** Réunion du 25 avril 1955 en  
Mairie de Tours, première page  
Source: Archives Historiques  
Municipales - Boite provisoire M649

- 23 -

École des Beaux Arts

M. LE MAIRE. - Il y a depuis 14 mois, une sorte de mésentente, si non un conflit entre notre architecte Pierre Boille et M. PATOUT pour l'ordonnement des bâtiments. Plusieurs projets ont été fait, ils n'ont jamais aboutis. Je les ai réuni tous les deux, et je leur ai dit : vous commencez à m'ennuyer, en ce sens que nous avons une priorité des dommages de guerre que l'on va perdre, il est tout de même temps de commencer ~~à~~ l'école des Beaux Arts.

J'ai revu M. PATOUT et M. DINZART, il y a une quinzaine de jours, M. PATOUT, confirmé par M. DINZART m'a dit : moi, j'ai donné le croquis à M. BOILLE, il ne dépend plus que de lui de faire son école. J'en ai parlé l'autre jour aux élections à M. BOILLE, en lui disant : dépêchez-vous, on attend le projet de M. BOILLE.

M. BILLAUD. - Il y a du nouveau. Vous vous souvenez que nous avions env yé, il y a à peu près un mois, à M. BOILLE, une lettre dans laquelle on lui disait; il faut que ceci soit terminé le 15 Avril, si nous n'avons pas le projet, nous reverrons la situation. M. BOILLE a eu le visa pour la façade de M. PATOUT, mais vous savez, Monsieur le Maire que nous avons constaté que sur les projets de l'aménagement de la Ville de TOURS, l'or-

**g** Réunion du 25 avril 1955 en  
Mairie de Tours, deuxième page  
Source: Archives Historiques  
Municipales - Boite provisoire M649



On pourrait dire qu'à l'inverse de l'urbanisation Haussmannienne, Patout a souhaité non pas traverser l'îlot mais plutôt le regrouper, formant ainsi un mur battit bloquant ainsi toute liaison depuis la place de la résistance vers la Loire autrefois possible en empruntant les deux rues disparues, la rue Raguenau et la rue Banchereau.

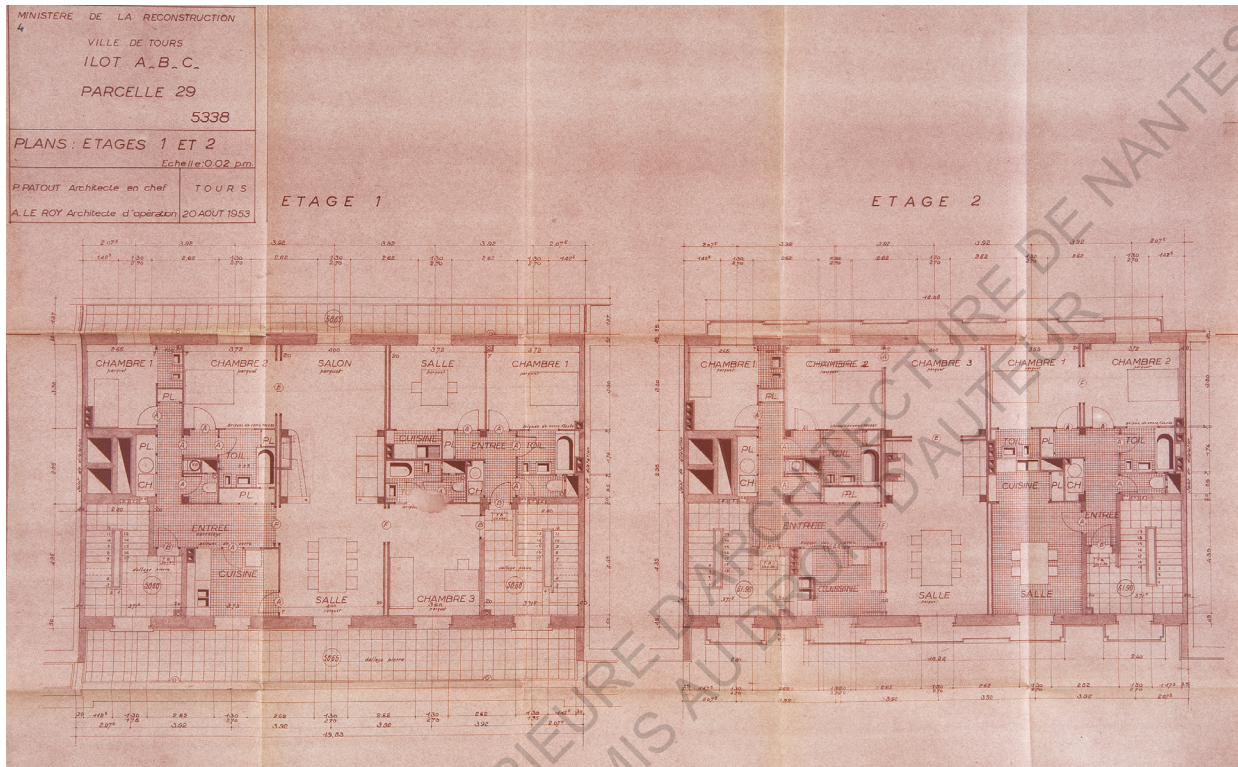
Pour exemple de demande particulière, il est demandé à Patout de dégager de toute construction l'église Saint Julien (située sur l'îlot F). Chose qui ne sera pas respectée entièrement car le musée du compagnonnage sera implanté à moins de 10mètres de celle-ci et que des bâtiments commerciaux viendront s'ajouter à l'alignement de façade alors que l'église restera en retrait. Tout est relatif dans la notion de dégager et sur quelle distance.

Pendant ce temps, en 1953, les projets commencent à immerger sur l'îlot et nous commenceront à apercevoir les constructions Nord face à la Loire, celles-ci sont composées de 12 immeubles. Projet dessiné par l'architecte en chef André Le Roy toujours sous le contrôle de Patout.



**h**

Construction Nord - Façade Sud sur le parc - Le Roy  
 Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652



i

Construction Nord - Plans des niveaux - Le Roy

Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652



Photo façade Nord

Source: photo personnel 2020

j



## PRÉMISSES DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Nous voilà arrivé à la construction du bâtiment central, à savoir l'école des Beaux-Arts. Missionné par la Mairie, l'architecte Maurice Boille et ses deux fils auront bien du mal à poser la première pierre. Comme on a pu le voir précédemment avec les déboires entre la Mairie, Patout et le ministère, Boille subira également des pertes de temps, comme nous pouvons le constater sur son courrier en date du 17 octobre 1953 «k», page 26 et «l», page 27, où il remerciera d'avoir eu le marché, et demandera le programme précis. Rappelons que Boille a commencé à présenter ses premières esquisses et intentions en août 1944. J'ai retrouvé, bien plus tard, le dit programme ««m», page 27 que Boille recevra par courrier en 1954 (je n'ai pas la date exacte). Nous essaierons de voir si au moment de l'inauguration, le programme restera.

COPIE

Ecole  
BEAUX-ARTS

MAURICE BOILLE o ✽  
ARCHITECTE  
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT  
— 1<sup>ER</sup> PREMIER PRÉSIDENT —  
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORDRE  
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR  
S. A. D. G. - S. C. - A. P.  
6, RUE DU CIMIER, 6  
TOURS : TÉL. 43-71  
SUR RENDEZ-VOUS

TOURS, le 17 Octobre 1953.-

Monsieur le Maire de  
la Ville de TOURS  
Hôtel de Ville  
T O U R S.-

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 Octobre 1953, nous faisant savoir que par délibération du 12 Juin 1953, le Conseil Municipal nous a désignés comme Architecte de la Reconstruction de l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous vous en remercions, et sommes très heureux que la Ville veuille bien nous témoigner sa confiance en nous chargeant de réédifier cette Ecole à laquelle nous sommes tant attachés.

Nous vous serons reconnaissants de nous adresser le contrat fixant les conditions de notre mission.

Dans cette même lettre, vous nous priez de vous donner rapidement un devis approximatif du projet de reconstruction. Pour établir ce document, il est indispensable de faire, même à petite échelle, une étude sommaire.

k

Courrier de Boile à mr le  
Maire - 1/2

Source: Archives Historiques  
Municipales - Boite provisoire M649

- 2 -

.../... (Suite de ma lettre à M. le Maire de la Ville de TOURS  
17 Octobre 1953)

Cette étude ne peut se faire que sur un programme précis.  
C'est ce programme que nous vous prions de nous faire  
parvenir par un très prochain courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression  
de nos sentiments bien dévoués.

Maurice BOILLE  
Pierre BOILLE  
Jacques BOILLE

L'un d'eux,  
Signé : M. BOILLE

**l**

Courrier de Boille à mr le  
Maire - 2/2  
Source: Archives Historiques  
Municipales - Boite provisoire M649

Programme de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts  
Reconstruction

Bureau Directeur  
Bureau Secrétaire-Bibliothèque  
Salle des Professeurs - ( Vestiaire - Réunion )  
Atelier Peinture ( 30 élèves )  
Atelier Dessin ( 50 élèves )  
Atelier Dessin ( 50 élèves )  
Atelier Sculpture ( 25 élèves ) + Petit atelier pratique  
Atelier Architecture ( 15 élèves )  
Atelier Décoration ( 30 élèves ) + un Mur-atelier fresque + Atelier de pra  
Salle de cours ( 70 élèves ) tique  
Salle de cours ( 30 élèves )  
Une salle de Réserve antique, buste, etc,...

Une salle ( 40 ) menuisiers  
Une salle ( 15 ) ébénistes

Un Atelier Peintre Décor Bâtiment ( 25 élèves )

Une salle Mécanique ( 20 élèves )  
Une salle Dessin industriel ( 30 élèves )

Une salle Coupe de Pierre ( 15 élèves )  
Une salle Trait de Charpente ( 15 élèves )

Un garage pour vélos  
Un garage pour voitures

Un appartement Directeur  
Un Atelier Directeur

Un logement Concierge

Une Salle d'Exposition ( Entrée )

**m**

programme de l'école des  
Beaux-Arts adressé à Boille pour  
commencement des études  
Source: Archives Historiques  
Municipales - Boite provisoire M649

Petite anecdote également puisque l'on parle administratif, lors de la réunion du 25 avril 1955 entre Mr le Maire, Mr Galichon, et Mr Bonneau et qu'ils tentent de faire avancer le projet, Mr Galichon somme Boille de présenter son projet à Paris pour gagner du temps, Bonneau répond: « *il n'a pas de contrat* ». Ces 2 points, le contrat et le programme, me font remarquer, hélas que rien n'a évolué alors que nous sommes en 2020. Les maîtres d'ouvrages sont toujours demandeurs d'une multitude d'études, de capacité, de conseils, « *juste une petite image pour présenter, on verra le contrat plus tard il faut aller vite maintenant!* » Peut être que c'est un point auquel l'ordre des architectes devrait mettre le «*ola*» et qu'une capacité n'a de valeur que si elle est liée à un contrat d'architecte. Mais revenons à notre école car je m'éloigne.

6 Août 1955, Boille donnera son estimatif de travaux sur une base de Surface Hors Oeuvre Pondérée<sup>5</sup>, ici de 5 435m<sup>2</sup>, s'élevant à 141.000.000 anciens Francs soit 247.000 euros à l'époque. Ce qui ferait 3.416.000 euros en 2020. Et le 31 octobre 1955, Patout confirmera son accord, avec un rappel sur sa part d'honoraires.

1958, 18 ans après les prémisses de reconstruire la ville, la consultation des entreprises est lancée pour un montant de 167.500.000 anciens Francs «*m*», page 29, soit un dépassement de plus de 16% du prévisionnel et les travaux de l'école débutent cette même année et ce pour une durée de 2 ans, s'achevant ainsi en octobre 1960.

---

<sup>5</sup> La surface Hors Oeuvre Pondérée est une technique d'estimation de coût construction basé sur la surface de tous les locaux, niveaux par niveaux, rampes véhicules, terrasses et balcons compris auxquelles on applique des coefficients différents. Un sous-sol ne bénéficiera pas du même niveau de prestations que le hall.



PIERRE BOILLE  
 ARCHITECTE  
 DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT  
 LAURÉAT DE L'INSTITUT  
 6, RUE DU CIMIER  
 TOURS - Tél. 4371  
 SUR RENDEZ-VOUS

VILLE DE TOURS

Reconstruction de l'École des Beaux-Arts  
 Projet à l'échelle de 0,005 p.m. en date  
 du 24 Mai 1955

Projet dressé à la demande de Monsieur le  
 Maire sans tenir compte des considéra-  
 tions d'architecture, et présenté à  
 Monsieur DALLOZ au Service central du  
 M.R.L. à Paris

-:-:-:-

Evaluation du cout de reconstruction à l'aide des surfaces pondérées		Surfaces pondérées horsœuvre
Pondations terre-plein	1 785 x 0,20 =	341
rampes	567 x 0,50 =	283
Sous-sol utilisable	1 710 x 1 =	1 710
Rez-de-chaussée	1 710 x 1 =	1 710
1er étage	635 x 1 =	635
2ème étage	415 x 1 =	415
3ème étage	1 710 x 0,20 =	341
Terrasse		
Total surface hors oeuvre pondérée		5 435 M2

Prix au mètre carré surface  
 pondérée environ 26 000.-  
 Soit prix total valeur actuelle  
 non compris fondations exceptionnelles 141 000 000.- environ

Tours, le 6 Aout 1955

P. Boille

n  
 Estimatif de l'école des Beaux-Arts établi  
 par Boile le 6 Août 1955

Source: Archives Historiques Municipales -  
 Boite provisoire M649

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT D'INDRE-&LOIRE

**VILLE DE TOURS**

**ADJUDICATION RESTREINTE**

**POUR LA**

**RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS**

Sur offre de prix global et rectifiable, suivant les conditions prescrites au Cahier des Clauses particulières tous corps d'Etat pour les lots :

N° 1. - Terrassements, fondations, maçonnerie, béton armé, enduit et canalisations, revêtements de pierre des façades, carrelages . . . . .	98.200.000 >
2. - Etanchéité des terrasses et zinguerie . . . . .	2.600.000 >
3. - Menuiseries intérieures, quincaillerie . . . . .	8.500.000 >
4. - Ferronnerie, serrurerie . . . . .	9.300.000 >
5. - Plâtrerie . . . . .	3.300.000 >
6. - Revêtements des sols en pierre . . . . .	5.200.000 >
7. - Plomberie sanitaire . . . . .	4.000.000 >
8. - Electricité . . . . .	1.600.000 >
9. - Peinture, Viterie . . . . .	6.000.000 >
10. - Miroiterie . . . . .	8.500.000 >
<b>Les Travaux du Concours se subdivisent en trois lots :</b>	
11. - Menuiseries extérieures fer ou bois . . . . .	6.000.000 >
12. - Chauffage central . . . . .	10.500.000 >
13. - Ascenseur et monte-charge . . . . .	3.800.000 >

A partir du 2 Juin 1958, les entrepreneurs désirant soumissionner pourront prendre connaissance ou retirer contre remboursement de la somme de 800 frs. le Cahier des Clauses particulières au Cabinet des Architectes : Messieurs BOILLE, 6, rue du Cimier, TOURS.  
 Les demandes d'admission accompagnées des pièces prescrites devront être adressées à :  
 Monsieur le MAIRE de la Ville de TOURS, Services des Domaines de Guerre, Bureau n° 23.

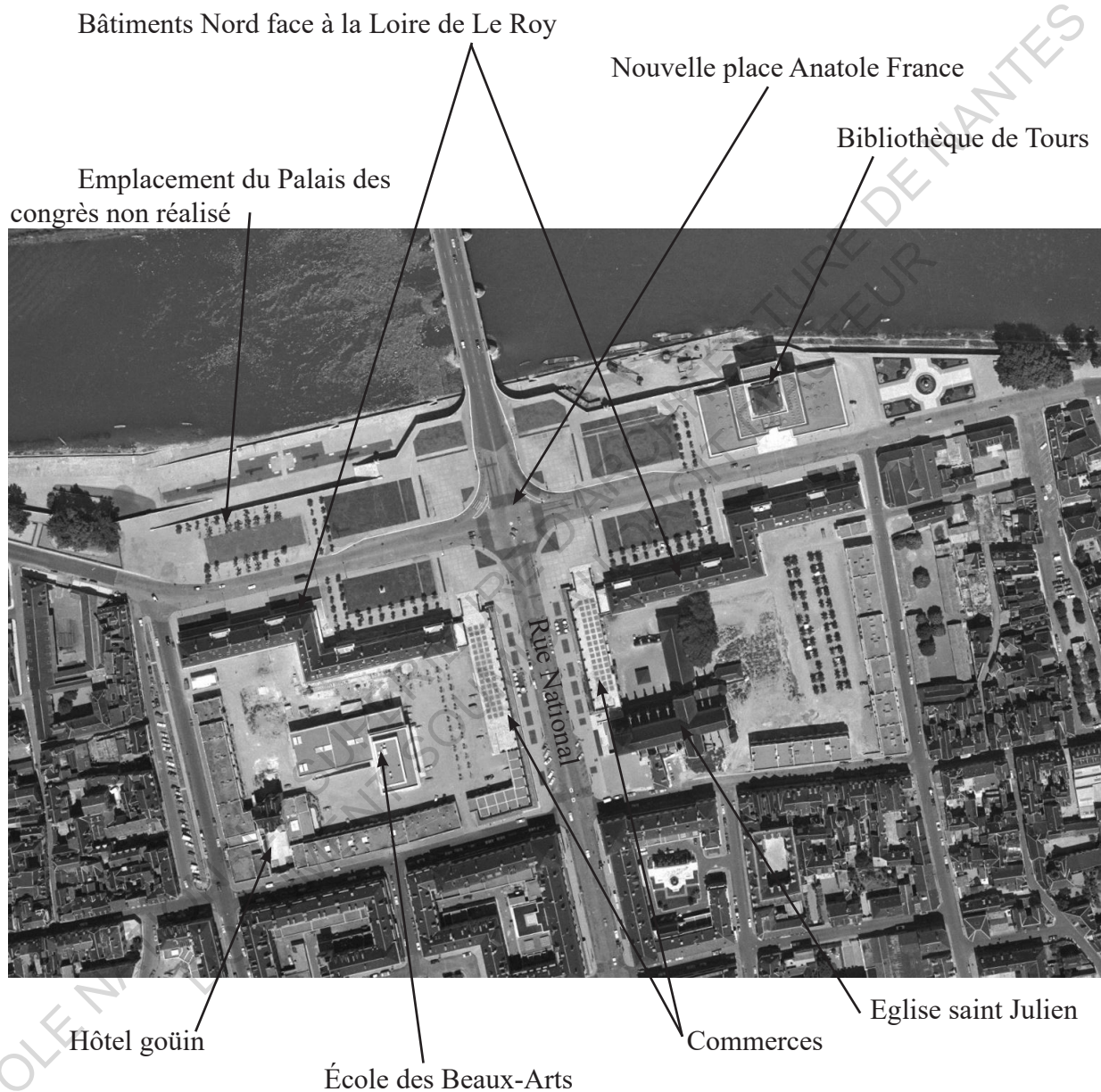
Elles devront parvenir au plus tard le Vendredi 13 Juin 1958, avant 16 heures, terme de rigueur.  
 La date de l'Adjudication sera fixée ultérieurement et aura lieu en principe, Salle des Commissions Générales, Mairie de TOURS, le Vendredi 11 Juillet 1958, à 10 heures.

Tours, le 29 Mai 1958.  
 Le Maire,  
**M. TRIBUT.**

m  
 Adjudication restreinte, parution le 29 mai 1958

Source: Archives Historiques Municipales -

Boite provisoire M651



0

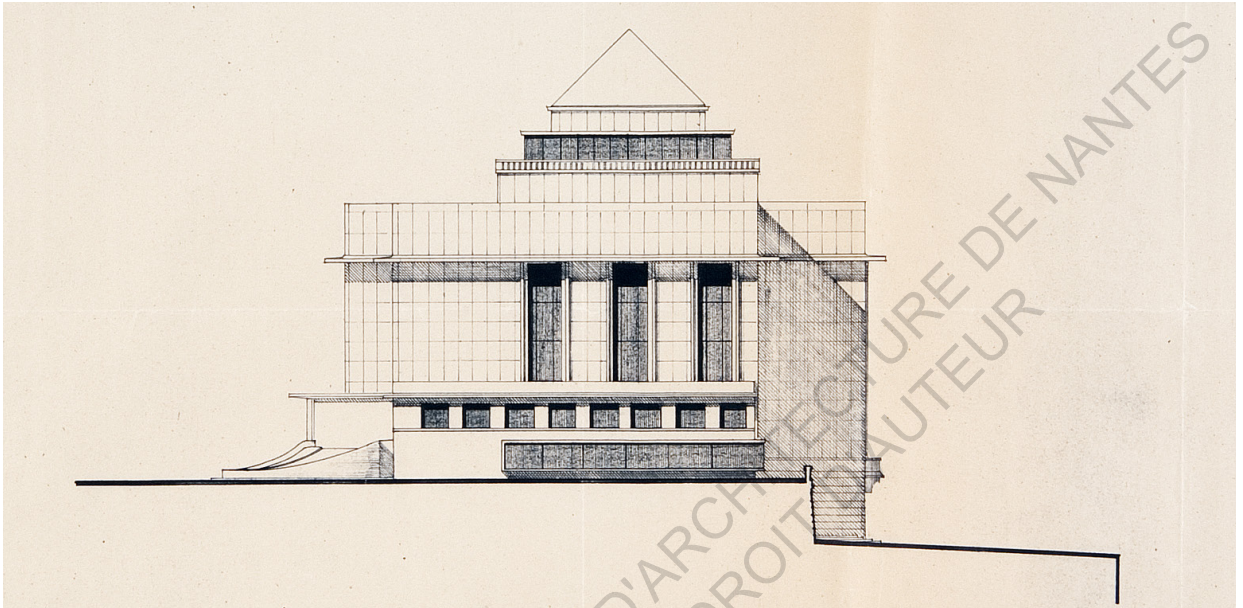
Photo aérienne datant de 1961 et listant ainsi toutes les reconstructions  
 Source: [Site.remonterletemps.ign.fr](http://Site.remonterletemps.ign.fr) - cliché n°3809

## RECONSTRUCTIONS TERMINÉES

Nous voici en 1961, les îlots ABC et FVX, la bibliothèque et la Place Anatole France sont maintenant terminés comme nous pouvons l'observer sur la photo aérienne de 1961 «o», page 30. Nous pouvons voir le front bâti symétriquement au nord des deux îlots de Le Roy marquant de se fait l'entrée de la ville «cité jardin» comme une porte dans le prolongement du pont Wilson, comme le pensait Patout. L'église saint Julien a su finalement garder de la non constructivité en sa périphérie laissant sa monumentalité visible depuis la rue Nationale. Deux bandes de commerces construites en face à face sont édifiées de part et d'autre de la rue Nationale, leurs terrasses en r+1 laissaient espérer une occupation libre mais l'idée, peut être trop précurseur pour l'époque fût arrêtée quelques années plus tard car ces terrasses restaient désespérément désertes. L'hôtel Goüin, resté miraculeusement intact en Juin 1940, se retrouve encerclé de petits bâtiments de logements au Sud et Ouest de l'îlot ABC avec de l'activité commerciale au rez de chaussée et des logements en R+2 respectant eux aussi l'ordonnance architecturale de Patout. Nous remarquons la non-présence du Palais des congrès, pourtant dessiné intégralement par Patout «p», page 32, laissant un vide dans la symétrie faite avec la bibliothèque. Le palais des congrès n'étant pas existant avant le bombardement, celui-ci ne devient pas obligatoire et faute de moyen, le projet est annulé. Le palais des Congrès de Tours est construit en 1993 par Jean Nouvel «q», page 32 sur un lieu plus stratégique et pratique: face à la gare. L'école des Beaux-arts de Boille se retrouve maintenant au centre d'un îlot complètement clos à l'exception d'un petit passage piéton au Sud Est et une entrée de service au Nord Ouest «r», page 33. Elle restera invisible depuis les voiries véhicules périphériques, à découvrir uniquement à pieds.

Je ne saurai dire si Patout a laissé libre Boille une fois son ordonnance architecturale exposée, ou si il était également derrière la planche à dessins, l'objet final aurait, je pense pu être signé de la main Patout et non Boille tant le projet reprend les codes de construction du maître du monumentaliste et du minimaliste, les façades pourvues de larges ouvertures et d'autres complètement aveugles. Pour ce qui est de l'implantation au centre de l'îlot. Pour illustrer mes propos, regardons la façade Est «s», page 34 et «t», page 35, découvrant ainsi trois immenses fenêtres sur un volume parallélépipédique coiffé d'un petit attique, avec comme seul ornement une casquette béton périphérique en partie haute du volume principal et l'inscription en dessous: ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS. Nous pourrions imaginer que cette façade pourrait répondre symétriquement à l'église Saint Julien de l'îlot opposé mais étonnamment, celle-ci n'étant pas implantée directement sur la rue Nationale, le rapprochement s'en écarte.





**p** Façade Est du Palais des Congrès par Patout  
Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>



**q** Photo du Palais des Congrès par Nouvel  
Source: Photo personnelle - 17 07 2020





**r** Photo aérienne Nord Ouest de l'îlot ABC  
Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>



**S** Photo angle Est de l'école des Beaux-Arts  
*Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>*



t

Photo angle Sud Est de l'école des Beaux-Arts

Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>



**u**

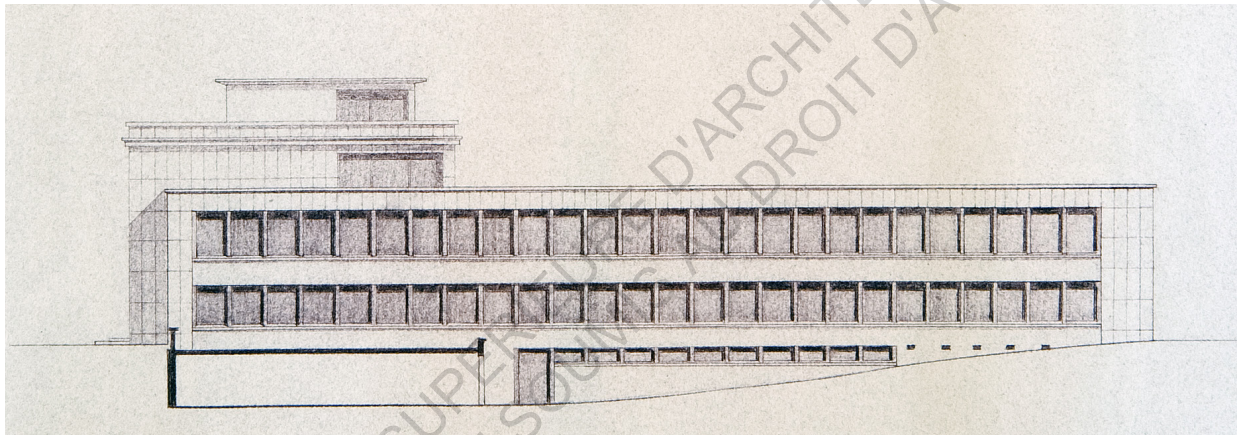
Photo angle Sud Ouest de l'école des Beaux-Arts

Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>

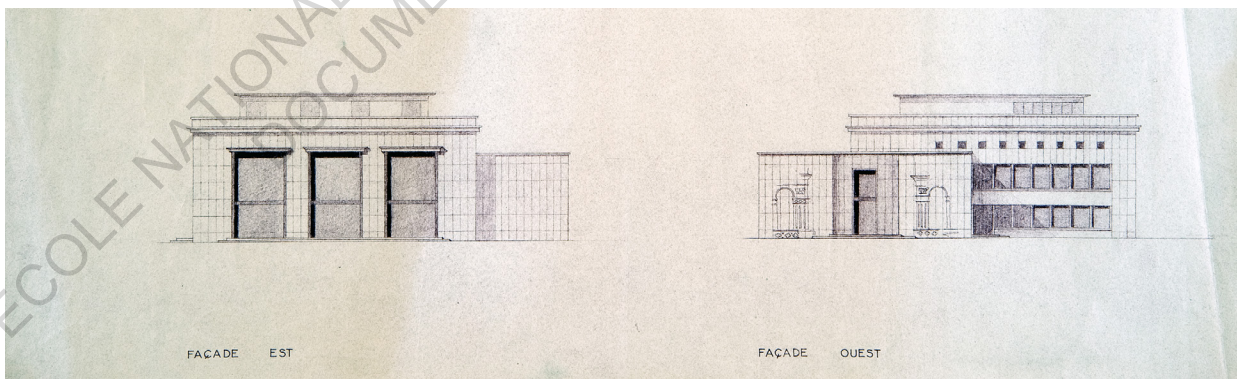


Les façades Sud «u», page 36 et Nord «v», page 37 conservent le même principe d'ordonnement sauf que nous perdons la majestueuse des ouvertures par la multiplicité d'éléments de plus petites tailles. L'école est construite sur 5 niveaux:

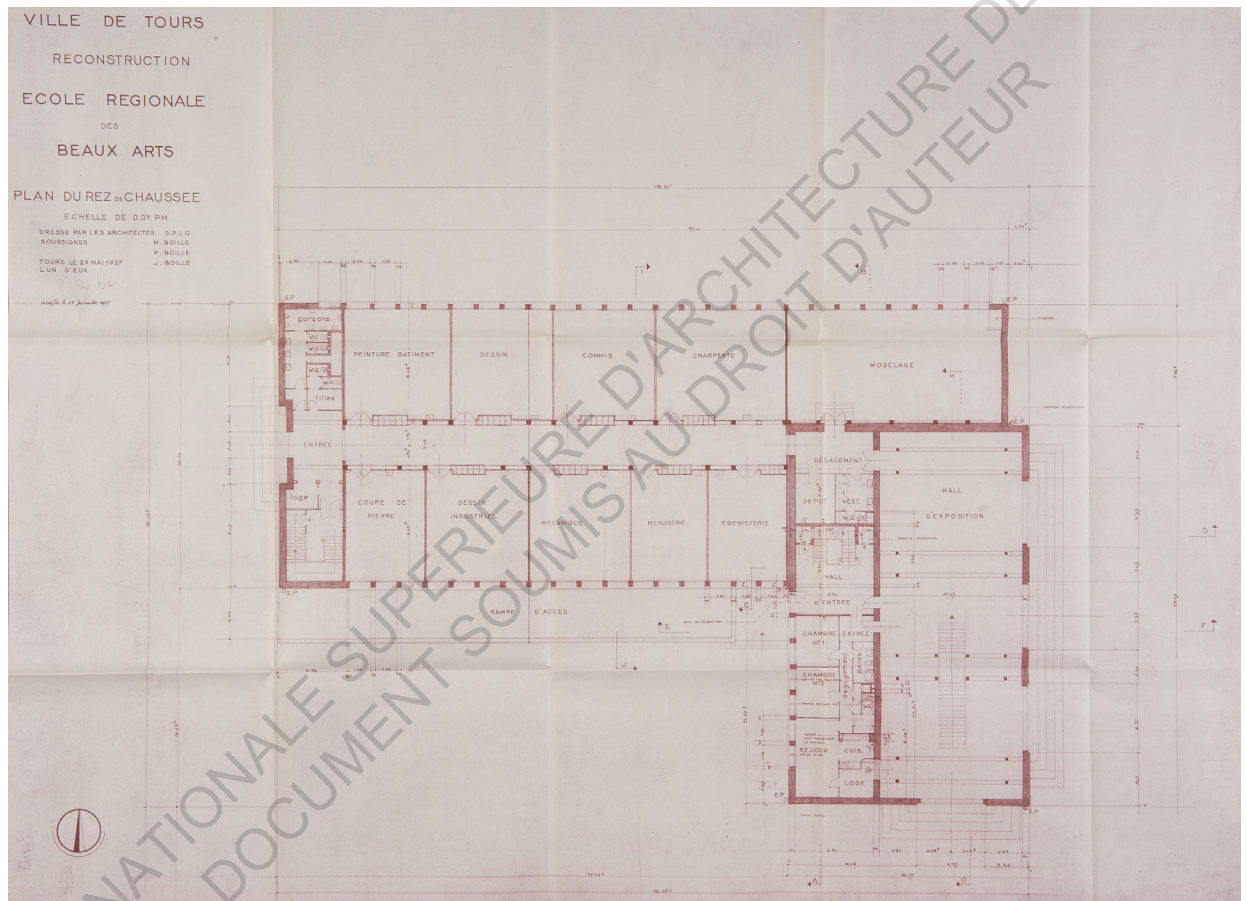
- un sous-sol abritant toute la partie technique
- le rez de chaussée «x», page 38, premier «y», page 39 et deuxième niveau «z», page 40 constituant toute la partie dédiée aux étudiants
- le dernier abrite le logement du directeur «a.a», page 41



**V** Façade Nord de l'école des Beaux-Arts - Boille  
Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>



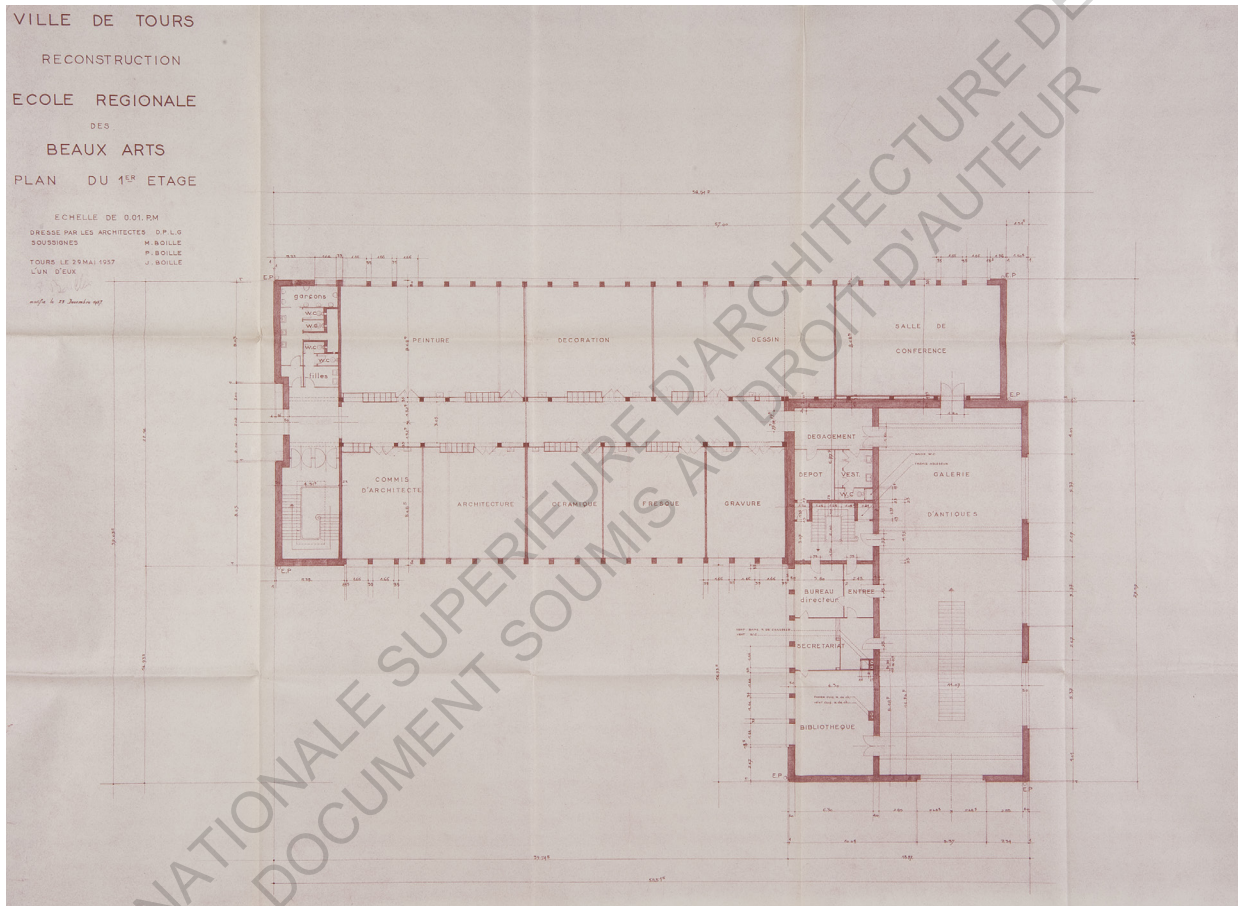
**W** Façades Est et Ouest de l'école des Beaux-Arts - Boille  
Source: <https://patrimoine.regioncentre.fr>



**X** Plan du rez de chaussée - Boille

Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652

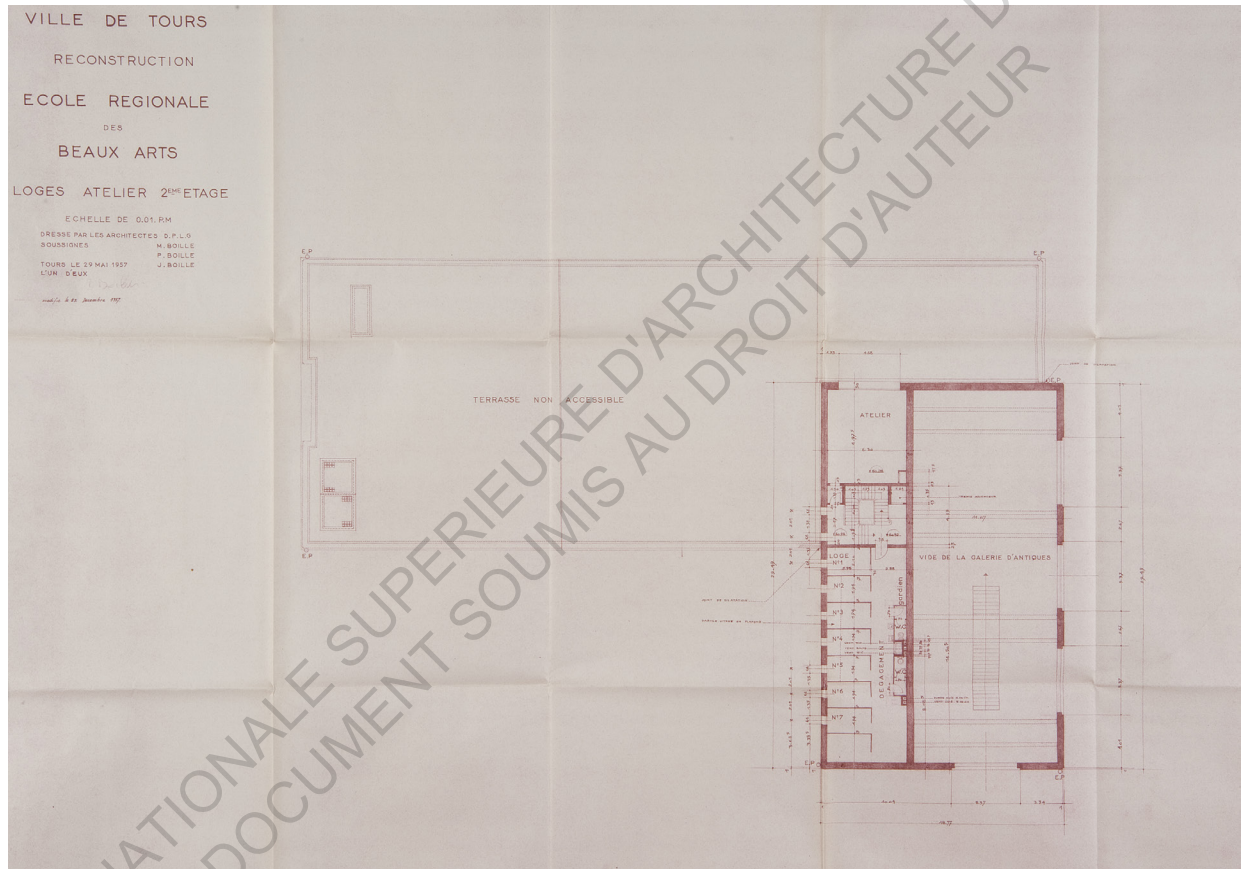




y

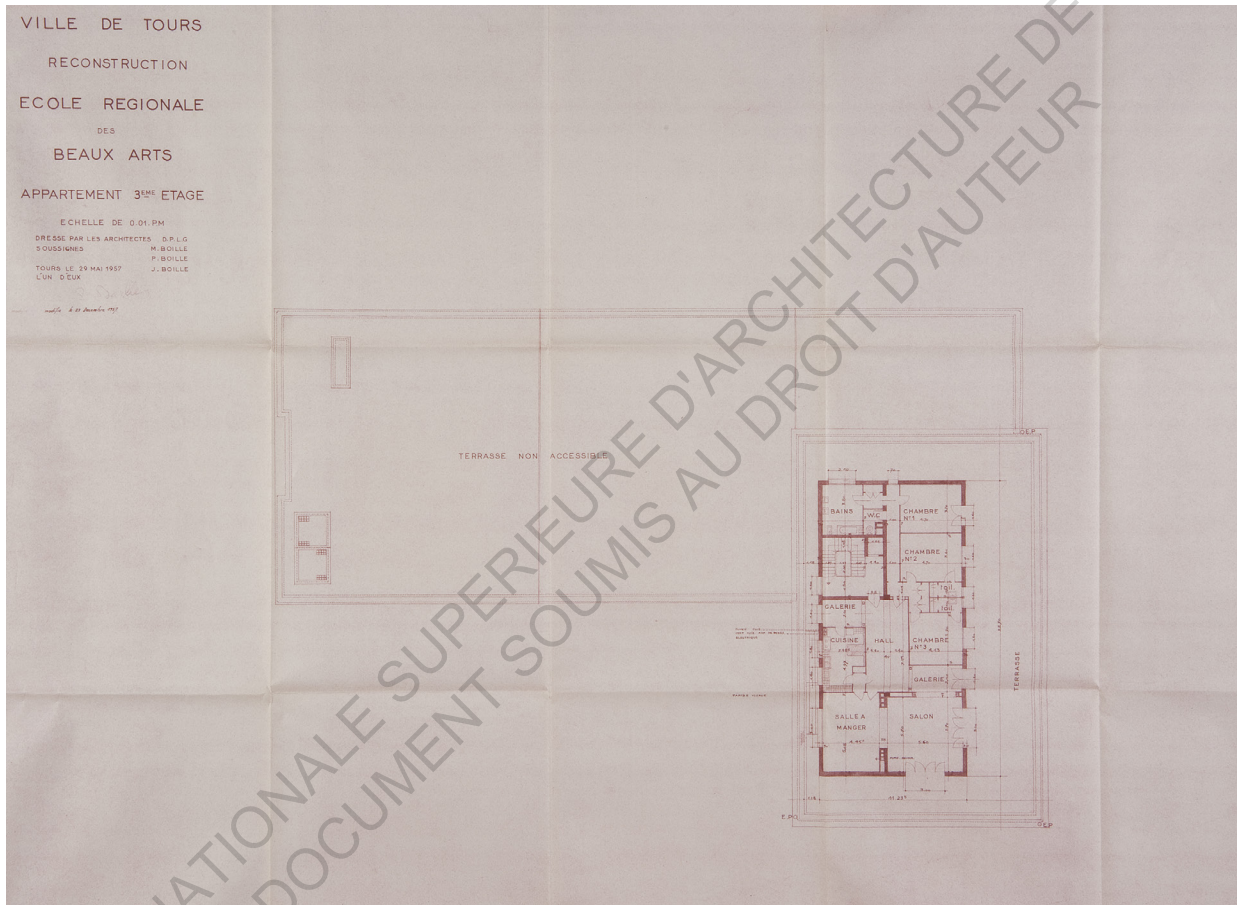
Plan du premier niveau - Boille

Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652



**Z** Plan du deuxième niveau - Boille

Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652



**a.a** Plan du troisième niveau - Boille

Source: Archives Historiques Municipales - Boite M652

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## HISTORIQUE

La ville de Tours a su garder une place pour l'art aux cours des années passées, un CCC<sup>1</sup> a été créé en 1984 et implanté rue Racine. Il y restera jusqu'en 1996 pour déménager dans un ancien garage de 450 m<sup>2</sup> rue Marcel Tribut. La façade de ce bâtiment ne sera retravaillée que 10 ans plus tard par l'architecte Philippe Chiambaretta<sup>2</sup>. Cette nouvelle façade entièrement recouverte d'une trame ondulante et lumineuse «a», page 46, donnera à ce lieu une puissance renforçant l'attractivité du public extérieur vers la curiosité du site. En 2015, le CCC prépare son déménagement s'interdisant toutes programmations rue Marcel Tribut, pour qu'en 2016 il s'implante sur le site de l'ancienne école des Beaux-Arts de l'îlot ABC de Patout multipliant ainsi sa superficie par 10 pour atteindre les 4 500 m<sup>2</sup>. Ce nouveau site sera le CCCOD<sup>3</sup>.

Pour prendre place en ce nouvel emplacement, l'actuelle école des Beaux-Arts, suite à son intégration en 2010 à l'EPCC<sup>4</sup> doit retrouver un site plus apte à cette nouvelle philosophie. L'école déménage donc sur le site Mame. Mame, ancienne imprimerie créée en 1796 par Armand Mame. Les imprimeries subiront également les dégâts de la seconde guerre avec sa destruction par les Allemands en 1940 puis une seconde fois par les bombardements alliés près de la gare alors qu'elle y avait trouvé refuge. En 1950, sa dernière résidence sera portée à l'angle du boulevard Preuilley et de la rue du docteur Chaumier à Tours, édifice signé par Bernard Zehrffuss<sup>5</sup>. Franklin Azzi<sup>6</sup> assurera la reconversion de l'usine vers sa nouvelle destination d'école des Beaux-Arts «b», page 46. Les travaux durent 4 ans et le bâtiment est inauguré en 2015. L'école peut alors déménager et laisser libre le projet du CCCOD.

<sup>1</sup> CCC: Centre de Création Contemporaine. Lieu de production et de recherche artistique questionnant l'art, l'histoire et la société; les artistes contemporains qu'il présente déploie une multiplicité de formes d'expression, sortent volontiers des cadres établis. «Ils font l'expérience des limites» résume Nathalie Heinich, sociologue. De source du site internet : [https://www.tours.fr/action-municipale/TPL\\_CODE/TPL\\_GRANDPROJET/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/5/15-les-grands-projets.htm](https://www.tours.fr/action-municipale/TPL_CODE/TPL_GRANDPROJET/PAR_TPL_IDENTIFIANT/5/15-les-grands-projets.htm)

<sup>2</sup> Philippe Chiambaretta: architecte fondateur de l'agence PCA-STREAM à Paris

<sup>3</sup> CCCOD: Centre de Création Contemporaine Olivier Debré; Artiste dont sa famille ayant fait don d'une partie de ses œuvres à la ville de Tours après sa mort

<sup>4</sup> EPCC: Etablissement Public de Coopération Culturelle; permet l'association de plusieurs collectivités territoriales, voir l'État dans l'organisation et le financement, apportant souplesse et stabilité à l'institution; source: <https://fr.wikipedia.org>

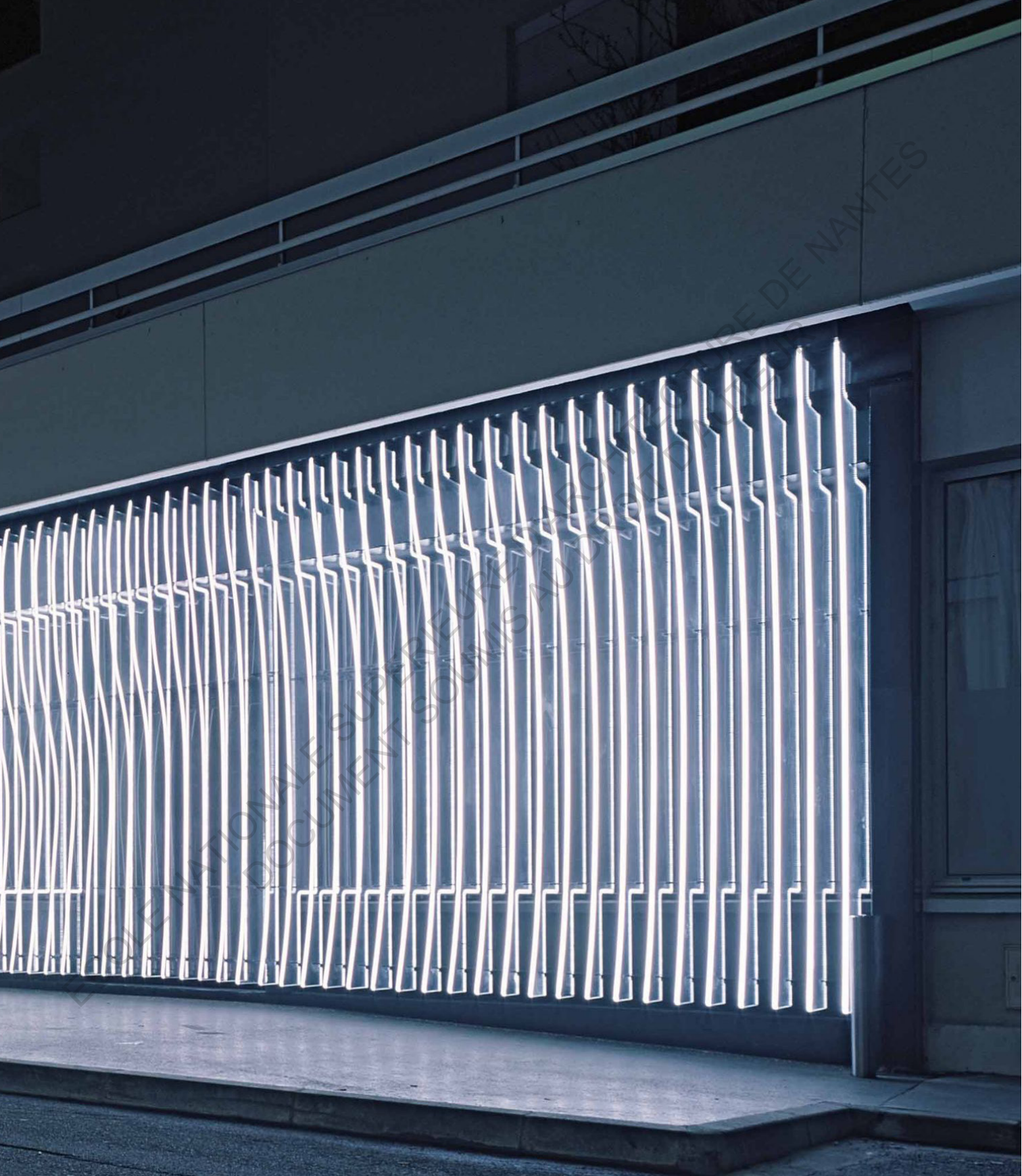
<sup>5</sup> Bernard Zehrffuss: 1911-1996 architecte Français, grand prix de Rome en 1939, réputé pour sa modernité et mode de production novateur

<sup>6</sup> Franklin Azzi: 1975 architecte Français fondateur de l'agence Franklin Azzi Architecture à Paris.









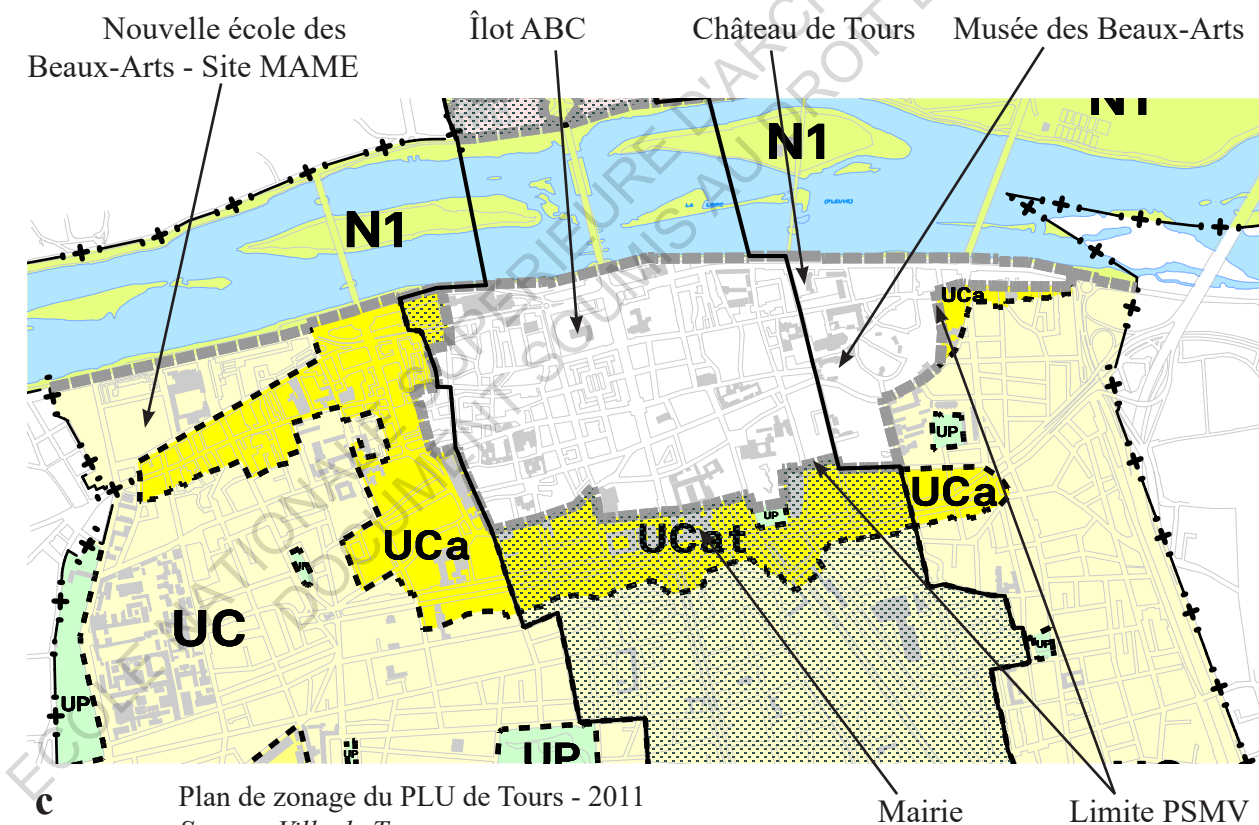
UNIVERSITÉ NATIONALE SUPÉRIEURE DE NANTES  
DOCUMENT SOURCE YUWELU

- a** Double page précédente: Photo de la nouvelle façade réalisée par Philippe Chiambaretta  
*Source: site internet de l'agence [www.pca-stream.com/fr/](http://www.pca-stream.com/fr/)*



- b** Photo de la nouvelle école des Beaux-Arts par Franklin Azzi  
*Source: site internet de l'agence [www.franklinazzi.fr](http://www.franklinazzi.fr)*

Non loin de l'îlot ABC, se trouve également le musée des Beaux-arts de la ville, implanté depuis 1910 dans l'ancien Palais des archevêques de Tours situé en face de la place François Sicard et ses jardins, et juste au Sud de la cathédrale Saint Gatien. Le site accueille également les jardins du musée des Beaux-Arts, jardins dit «à la Française» permettant petites promenades intimes, lieux de sérénité, accompagné d'un majestueux cèdre du Liban bicentenaire, classé arbre remarquable de France en 2011, gardant l'entrée du site.





Comme nous pouvons le voir sur le plan précédent «c», page 47, les sites consacrés à l'art sont très présents dans la partie Nord du centre ville avec une concentration dans la zone du PSMV<sup>7</sup> excepté le site Mame qui reste un peu désaxé à l'Ouest, mais tout aussi proche de la rive Sud de la Loire. Le château de Tours sert également d'expositions monographiques sur le long et court terme. Plusieurs petites vitrines dans le «vieux Tours» permettent des vernissages plus intimes mais aussi plus modestes.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

---

<sup>7</sup> PSMV: Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

## CONCOURS DU CCCOD

Comme je le précisais initialement dans mon introduction, il m'a été très difficile de m'informer sur les modalités de concours lancé en 2012 lancé par la ville, la métropole et également soutenue par la région. Je vais essayer, de part les visuels des 4 finalistes au concours dont le projet lauréat, de comprendre ce que souhaitait la ville d'un point de vue urbanistique et ce renouvellement urbain en cœur d'îlot de la place Saint François laissée pour oubliée depuis si longtemps et peu connue. Un site particulier de part son histoire avec la reconstruction par Patout, son emplacement complètement enclavé et quasi invisible depuis les voies véhicules ne laissant que peu de chance à la découverte de l'édifice si ce n'est qu'en promenade à pieds ou à vélos avec une volonté de traverser l'îlot ABC, celui-ci n'incitant pas à l'invitation et la découverte derrière les constructions périphériques. Nous allons donc découvrir comment les 4 architectes ont su répondre à cette demande et leurs propre personnalisations et interprétations. Voici les finalistes accompagnés d'une très courte description permettant de situer les équipes:

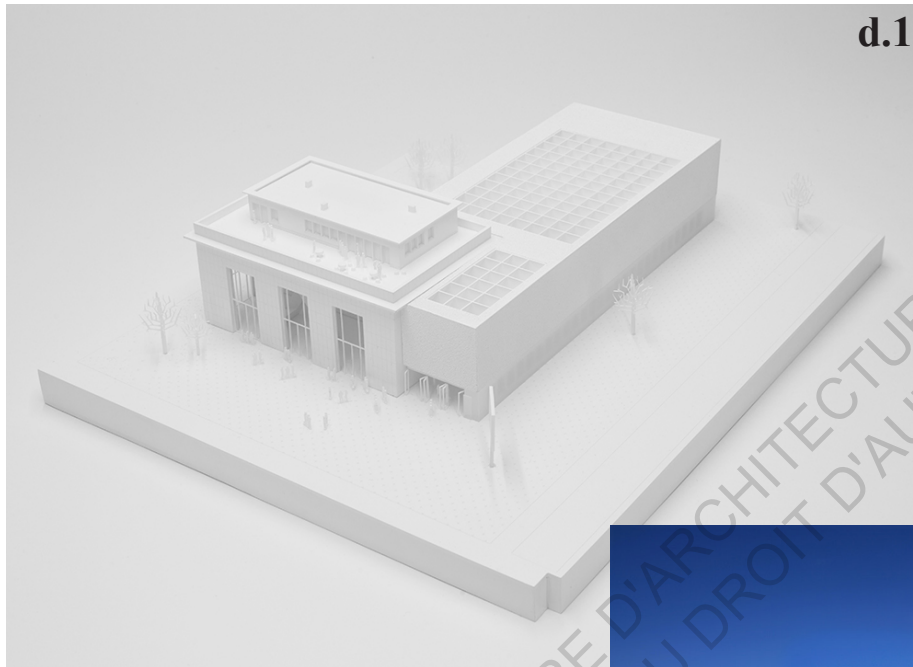
- **Berger & Bergerest**, une agence d'architecture Française implantée à Paris et fondée en 2006 par Cyrille Berger architecte et Laurent Berger plasticien. Leur collaboration de talents complémentaires leur permettent la participation à plusieurs expositions comme la biennale de Venise en 2010, au Mudam au Luxembourg en 2014, et répondent à des concours internationaux, associant textes et architecture.

- **Nieto Sobejano Arquitectos**, une agence d'architecture Espagnole fondée en 1985 par 2 architectes Fuensanta Nieto et Erique Sobenjano, possédant des locaux à Madrid et Berlin. La biennale de Venise les a également accueilli à plusieurs reprises, exposés au MoMA en 2006... Reçoivent entres autres le prix AGA KHAN en 2010 ou encore le prix de Rome Piranesi en 2011.

- **Rudy Ricciotti**, également grand nom de l'architecture Française, Ricciotti attaché à «sa Méditerranée» est installé à Bandol. Il reçoit un très grand nombre de récompense comme celui de grand prix de l'architecture en 2006, déclaré chevalier de la légion d'honneur... Un nombre important de projets reconnus comme dernièrement le Mucem en 2013.

- **Aires Mateus**, Agence portugaise lauréat du concours des 2 frères Manuel et Francisco architectes tous 2 ayant implanté leur agence à Lisbonne depuis 1988. Ils exposent plusieurs fois à la biennale de Venise, au centre culturel de Belém, enseignent à l'Académie de l'architecture en Suisse. Nous reviendrons sur les particularités de cette équipe un peu plus tard.

Voici donc les 4 projets finalistes:



d.1

Maquette blanche  
- Réalisation Berger &  
Berger concours CCCOD  
2012

Source: site internet  
[www.berger-berger.com](http://www.berger-berger.com)

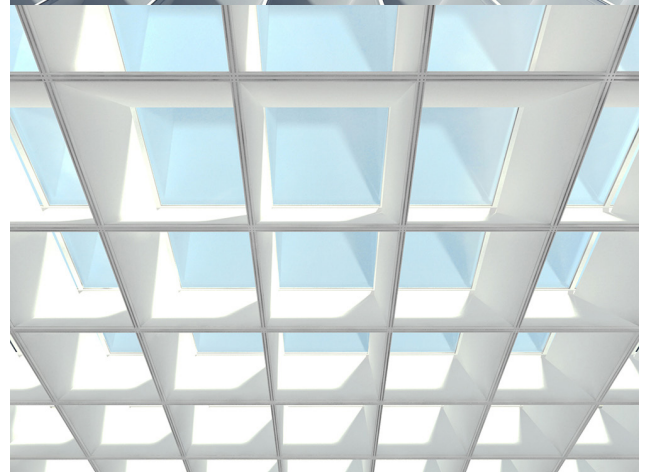
Vue depuis le toit vitré sur l'hotel  
Gouin et la Basilic Saint Martin- Réalisation  
Berger & Berger concours CCCOD 2012  
Source: site internet [www.berger-berger.com](http://www.berger-berger.com)



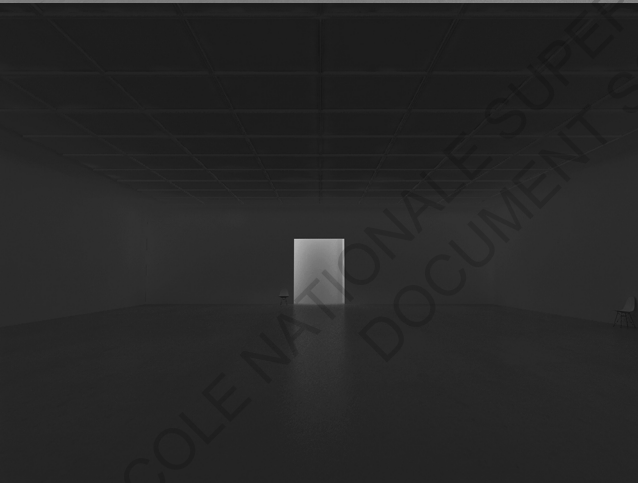
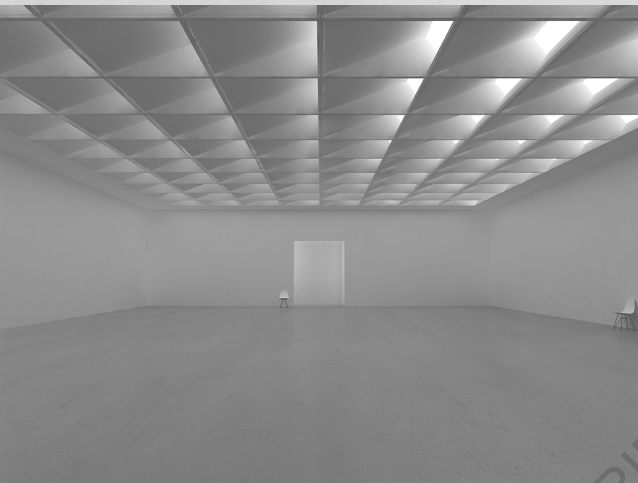
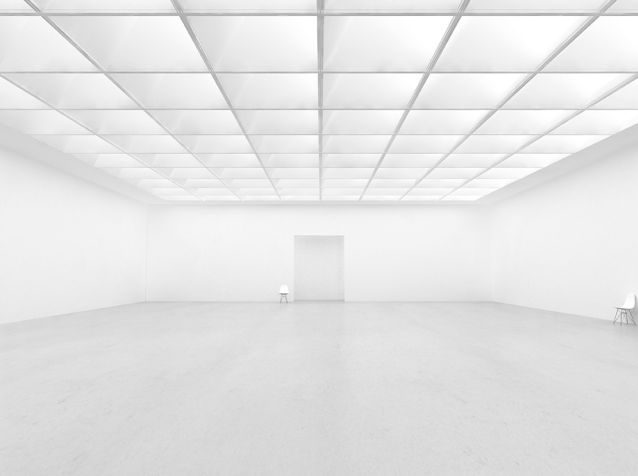
d.2

Ambiance intérieure du plafond vitré  
- Réalisation Berger & Berger concours  
CCCOD 2012

Source: site internet [www.berger-berger.com](http://www.berger-berger.com)



d.3



#### d.4

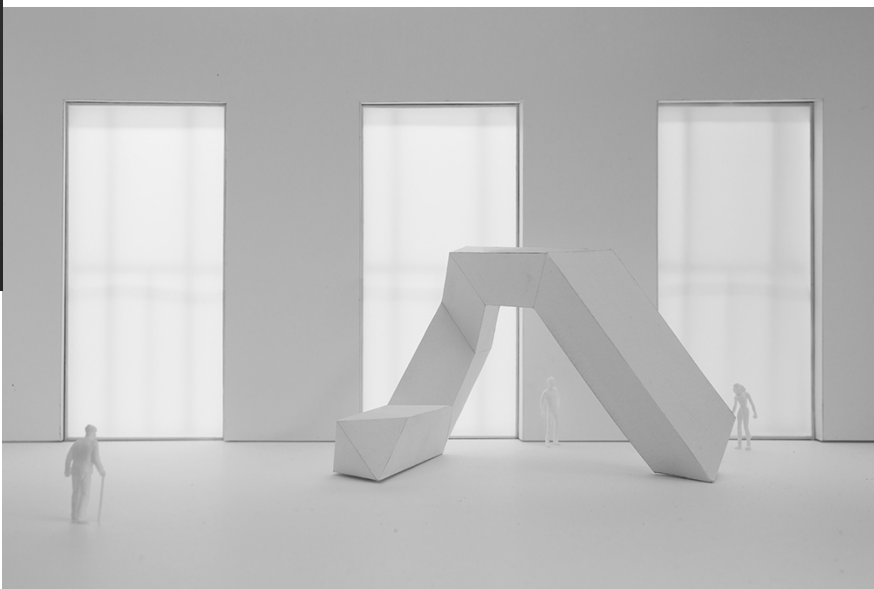
3 Ambiances intérieures du plafond vitré, du clair au sombre- Réalisation Berger & Berger concours CCCOD 2012

*Source: site internet [www.berger-berger.com](http://www.berger-berger.com)*

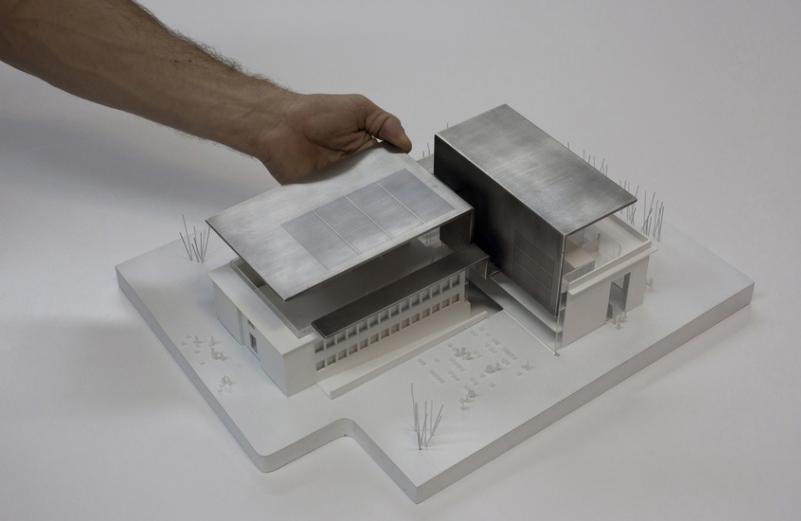
Ambiance intérieure du volume de la nef existante- Réalisation Berger & Berger concours CCCOD 2012

*Source: site internet [www.berger-berger.com](http://www.berger-berger.com)*

#### d.5





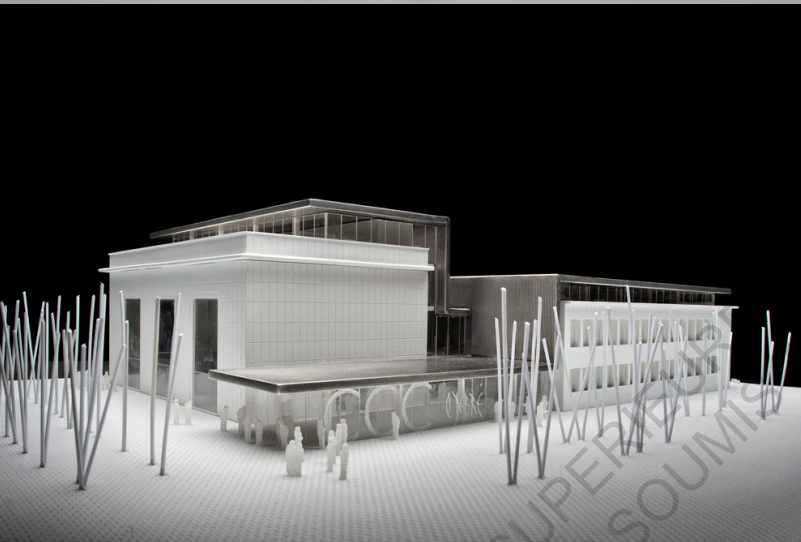


## NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS

### e.1

Maquette blanche - Réalisation Nieto Sobejano concours CCCOD 2012

Source: site internet [www.afasiaarchzine.com](http://www.afasiaarchzine.com)

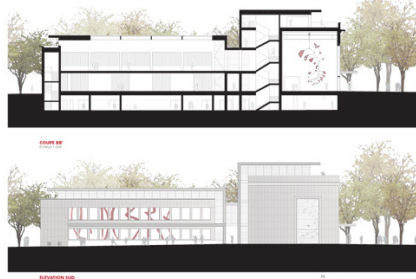


Ambiance Nord Ouest sur l'entrée  
- Réalisation Nieto Sobejano concours  
CCCOD 2012

Source: site internet [www.afasiaarchzine.com](http://www.afasiaarchzine.com)

### e.3





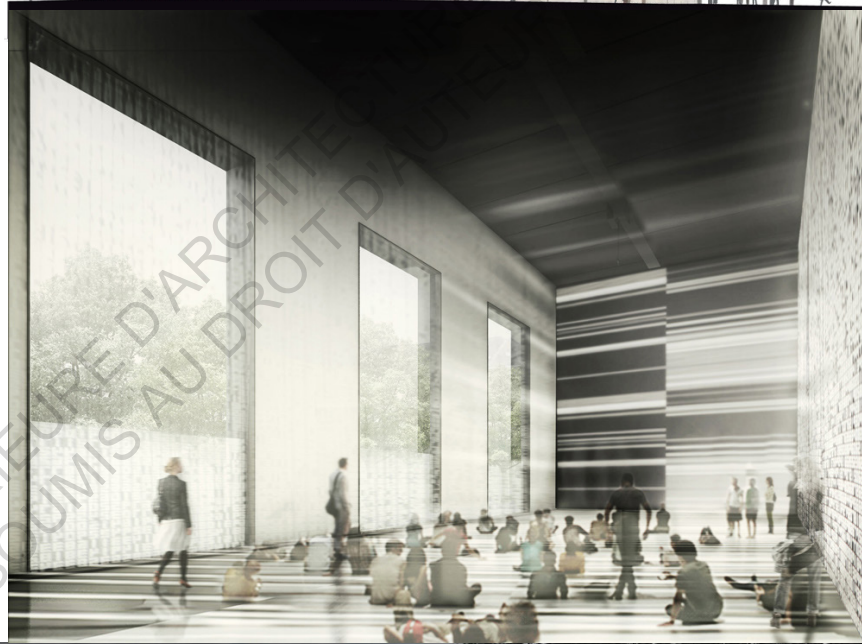
**e.4**

Planche de façades et Coupe - Réalisation Nieto Sobejano concours CCCOD 2012  
 Source: site internet [www.afasiaarchzine.com](http://www.afasiaarchzine.com)



**e.5**

Ambiance intérieure de la nef - Réalisation Nieto Sobejano concours CCCOD 2012  
 Source: site internet [www.afasiaarchzine.com](http://www.afasiaarchzine.com)



Ambiance Sud Est - Réalisation Nieto Sobejano concours CCCOD 2012  
 Source: site internet [www.afasiaarchzine.com](http://www.afasiaarchzine.com)

**e.6**

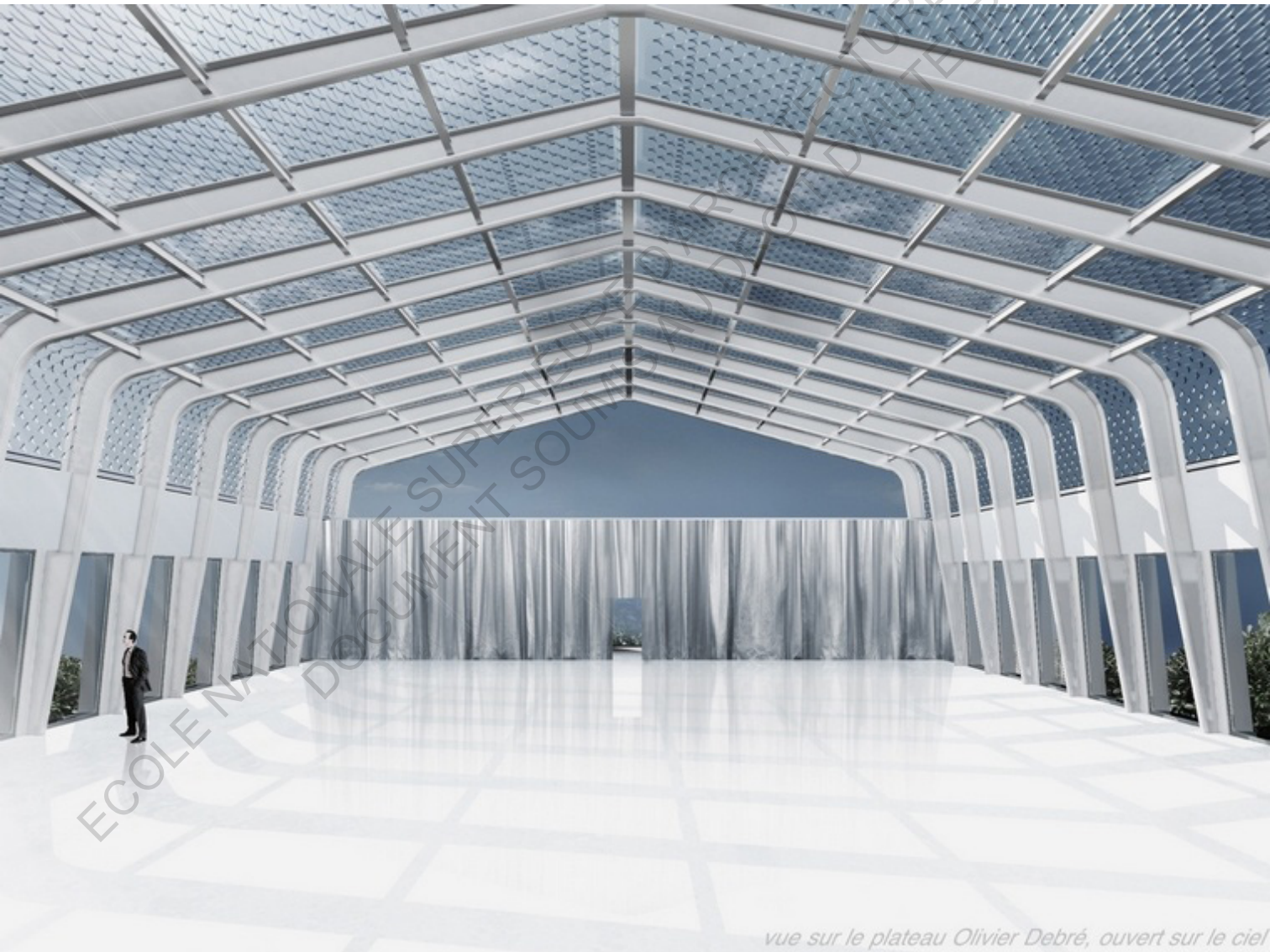




Ambiance de la grande salle à l'étage et son éclairage naturel - Réalisation Rudy Ricciotti  
concours CCCOD 2012

**e.1**

*Source: site internet [www.isabellepoulain-architecte.fr](http://www.isabellepoulain-architecte.fr)*



*vue sur le plateau Olivier Debré, ouvert sur le ciel*



**e.2** Ambiance extérieure Sud Est sur la «Gabare renversée»-  
Réalisation Rudy Ricciotti concours CCCOD 2012  
*Source: site internet [www.isabellepoulain-architecte.fr](http://www.isabellepoulain-architecte.fr)*

Façade ouest



Façades - Réalisation Rudy Ricciotti concours CCCOD 2012  
*Source: site internet [www.isabellepoulain-architecte.fr](http://www.isabellepoulain-architecte.fr)*

**e.3**



Façade sud





## AIRES MATEUS

Insertion aérienne - Réalisation Aires Mateus concours CCCOD 2012

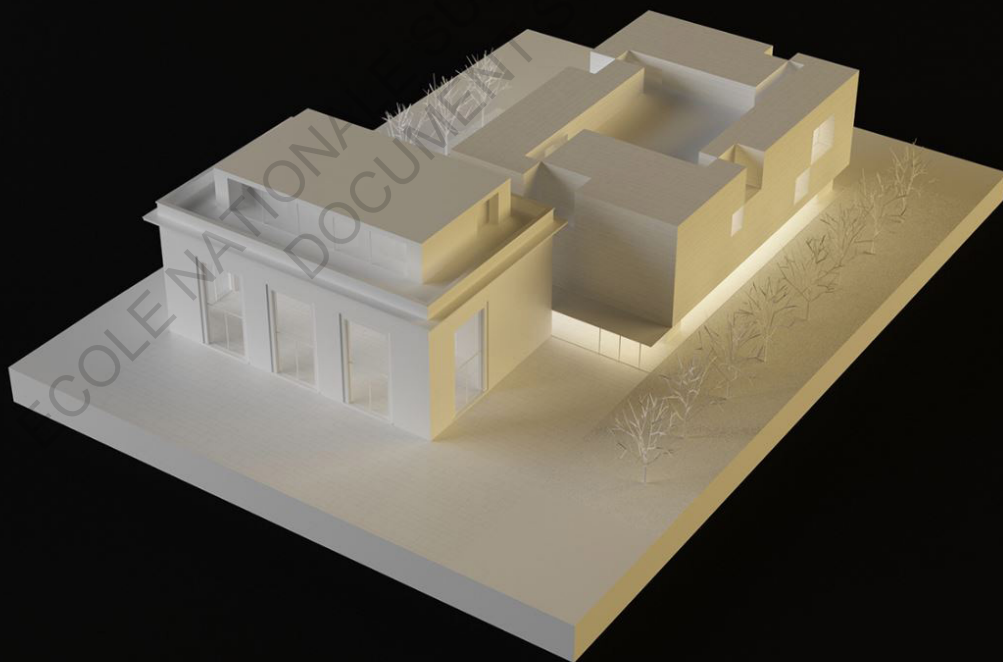
*Source: Revue d'architecture d'a n°215 de Mars 2013*

**f.1**

**f.2**

Maquette blanche - Réalisation Aires Mateus concours CCCOD 2012

*Source: site internet [www.cccod.fr](http://www.cccod.fr)*



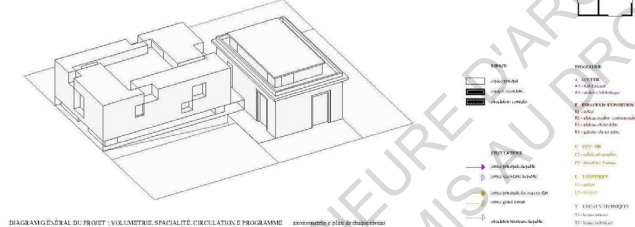
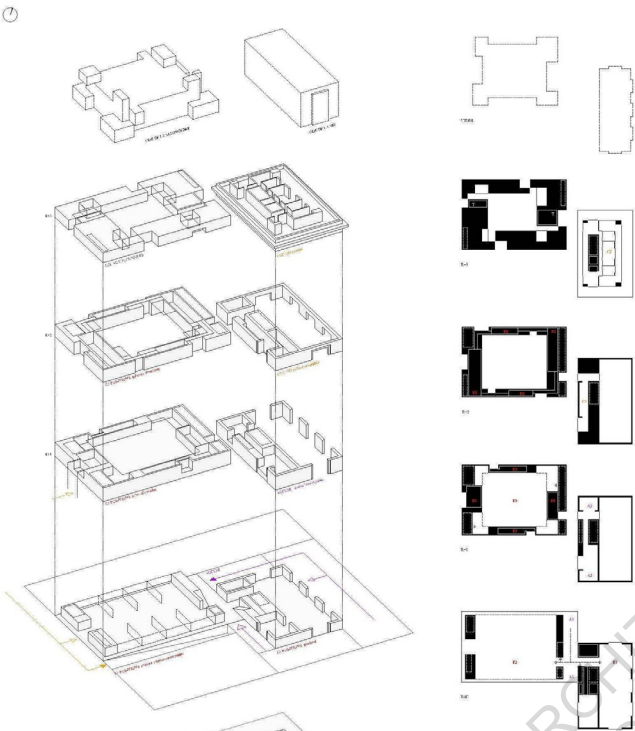
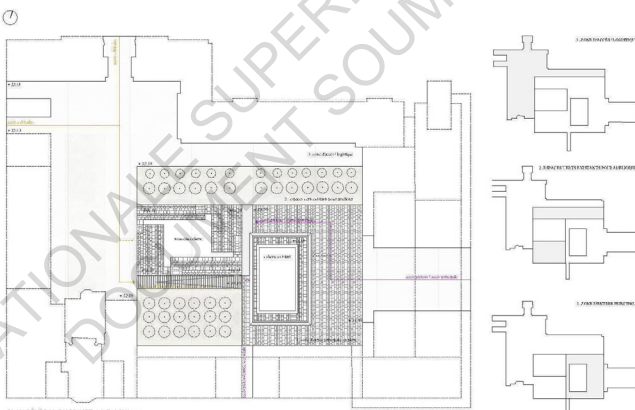


DIAGRAMME GÉNÉRAL DU PROJET (VOLUMÉTRIE, SPACIALITÉ, CIRCULATION ET PROGRAMME) - ENVIRONNEMENT ET ÉCHELLE D'INSERTION



**LIEU ET TEMPORALITÉ, LA PROPOSITION**

Dans l'exercice de ce projet, combattre et converger les forces qui définissent la réalité existante : son histoire, sa mémoire et sa capacité de transformation. Le projet naît des volumes présents : un patrimoine architectural de qualité, un contexte urbain particulier et une ambition claire engendrée par le programme des concours. À ces valeurs s'accompagne une vision spécifique et déterminante de la réalité de l'œuvre d'Olivier Debré.

L'exercice évolue des bases vides de Tours et son édifice des années 50 qui occupe un cœur d'îlot. Il est constitué d'un volume principal dont l'échelle spatiale architecturale apparaît à un moment historique précis, et d'un volume secondaire d'une qualité moindre qui s'adapte au premier tout en l'accompagnant sur deux côtés. Dans l'exercice, le patrimoine existant apparaît sous deux aspects : le rapport entre les deux volumes, et surtout dans sa relation avec l'extérieur et l'îlot qui l'entoure. La nouvelle fonction propose réinventer les espaces de grandes dimensions et une fonction d'échange qui s'écrit en dialogue avec les édifices avoisinants.

Cette lecture du lieu et du programme, nous amène à adapter une stratégie unique dont l'objectif est de clarifier les éléments constitués dans leur relation réciproque, à la fois avec la situation urbaine dans laquelle ils s'insèrent mais aussi avec le programme qu'ils doivent contenir. Il s'agit donc d'offrir deux volumes, deux moments appartenant à des époques et des styles différents.

- le volume principal existant est conservé et soigné de manière à renforcer sa valeur symbolique d'appartenance à un moment et à un espace majeur dans un dimension de l'histoire publique ;
- un nouveau volume se réinvente progressivement, supportant par une distance d'échelle et de temporalité.

Chacun des deux volumes, corps établis dans la même grille, accueille un grand rôle :

- l'édifice existant développe le grand art, espace aux dimensions exceptionnelles, transformé en un espace d'exposition avec un rapport clair et direct avec l'extérieur.
- le nouveau volume réinvente le salon moderne en réintégrant la spatialité dessinée par la lumière et dont les limites s'établissent dans une relation floue et précise avec l'extérieur.

Dans un point de vue programmatique, la stratégie d'offrir deux corps est renforcée. Aux deux édifices correspondent deux fonctions distinctes :

- le corps existant conserve la grande rue, certaines fonctions publiques et toute l'échelle de direction du centre ;
- le nouveau volume sera essentiellement dédié aux expositions, temporaires, au niveau inférieur et de la collection d'Olivier Debré au niveau supérieur.

La distance entre les deux volumes est dessinée par un coup de lumière, transparent et continué. Ce dernier permet de rélier les deux édifices existants, qui les relie entre eux, rendant ainsi l'ensemble perméable et assurant la mise en condition urbaine. Ce coup s'étend au nouveau volume en une ligne transparente, qui s'inscrit et met à distance deux moments spatiaux et différents. Il réinvente les axes publics et fonctionnels comme un coup révélateur, changeant cette fois les fonctions intimes au centre et entre le centre et la ville. De plus, les relations spatiales, floues et transparentes, créent des moments de confrontation et de perméabilité entre les deux corps.



Planche concours n°1 - Réalisation Aires Mateus concours CCCOD 2012

Source: site internet www.culture.gouv.fr

f.3





**Ambiance Sud**  
- Réalisation Aires Ma-  
teus concours CCCOD  
2012

*Source: site  
internet [www.cccod.fr](http://www.cccod.fr)*

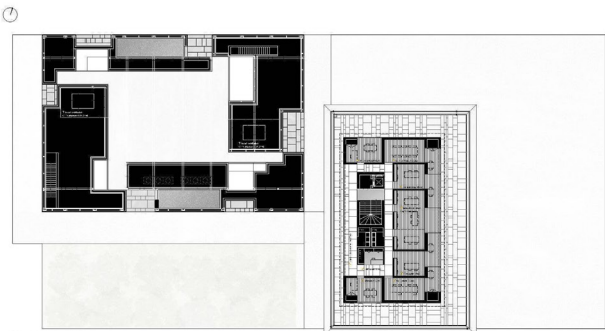
**f.4**



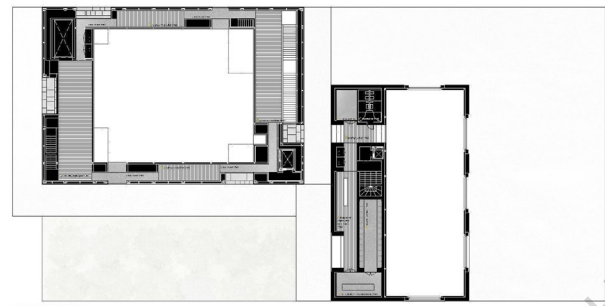
**f.5**

**Ambiance Est**  
- Réalisation Aires Ma-  
teus concours CCCOD  
2012

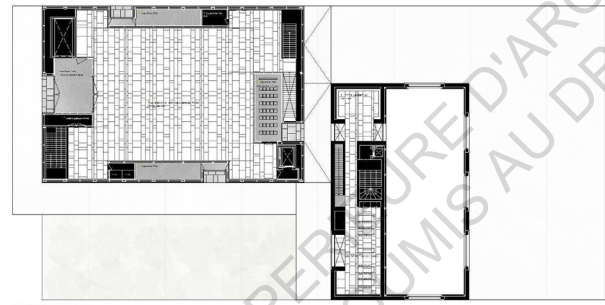
*Source: site  
internet [www.cccod.fr](http://www.cccod.fr)*



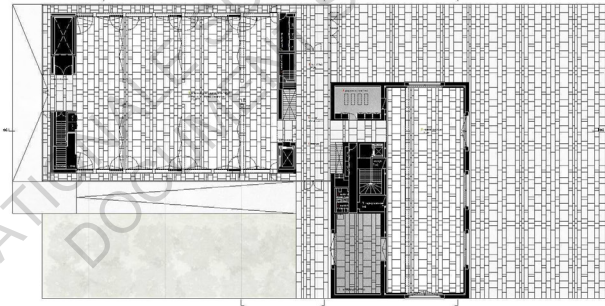
PLAN N°1 échelle 1/200ème



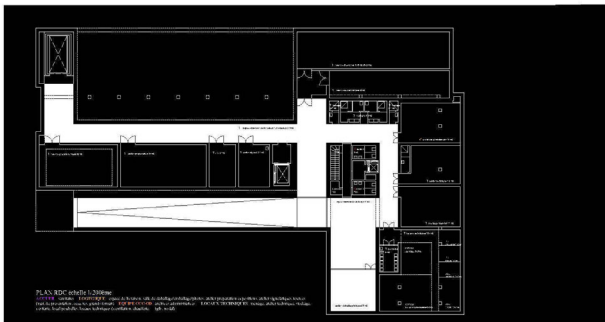
PLAN N°2 échelle 1/200ème



PLAN N°3 échelle 1/200ème



PLAN N°4 échelle 1/200ème



PLAN RDC échelle 1/200ème

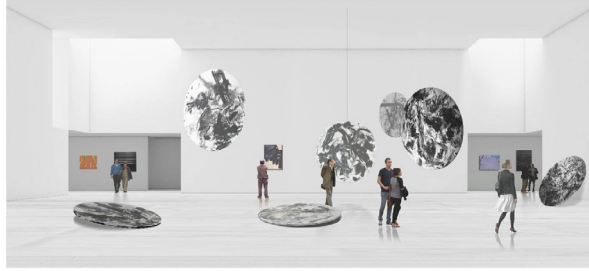
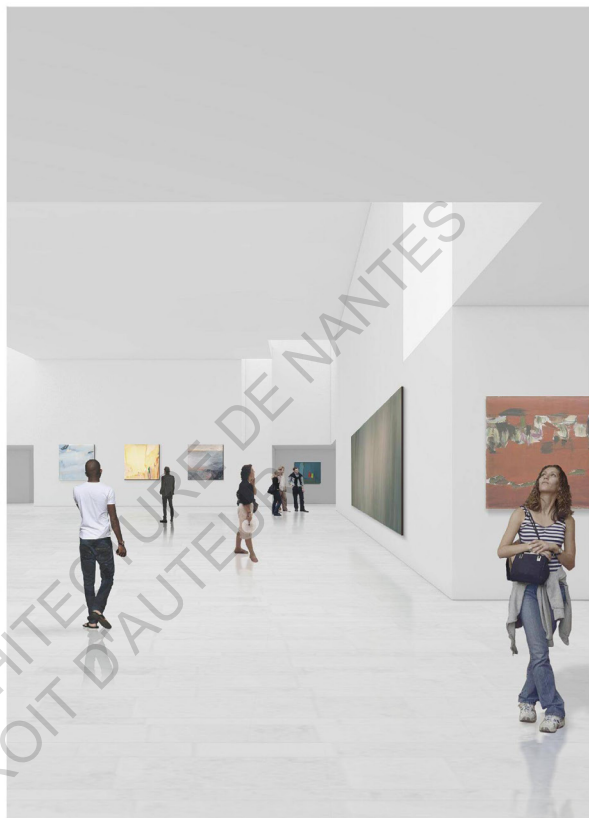
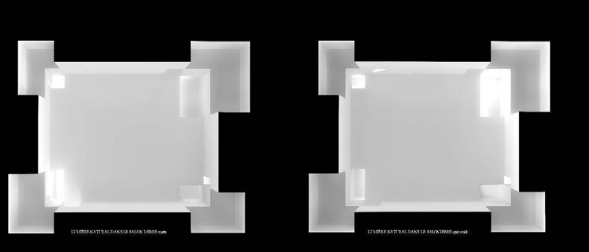


Planche  
concours n°2 - Réa-  
lisation Aires Mateus  
concours CCCOD  
2012  
Source: site  
internet [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

f.6

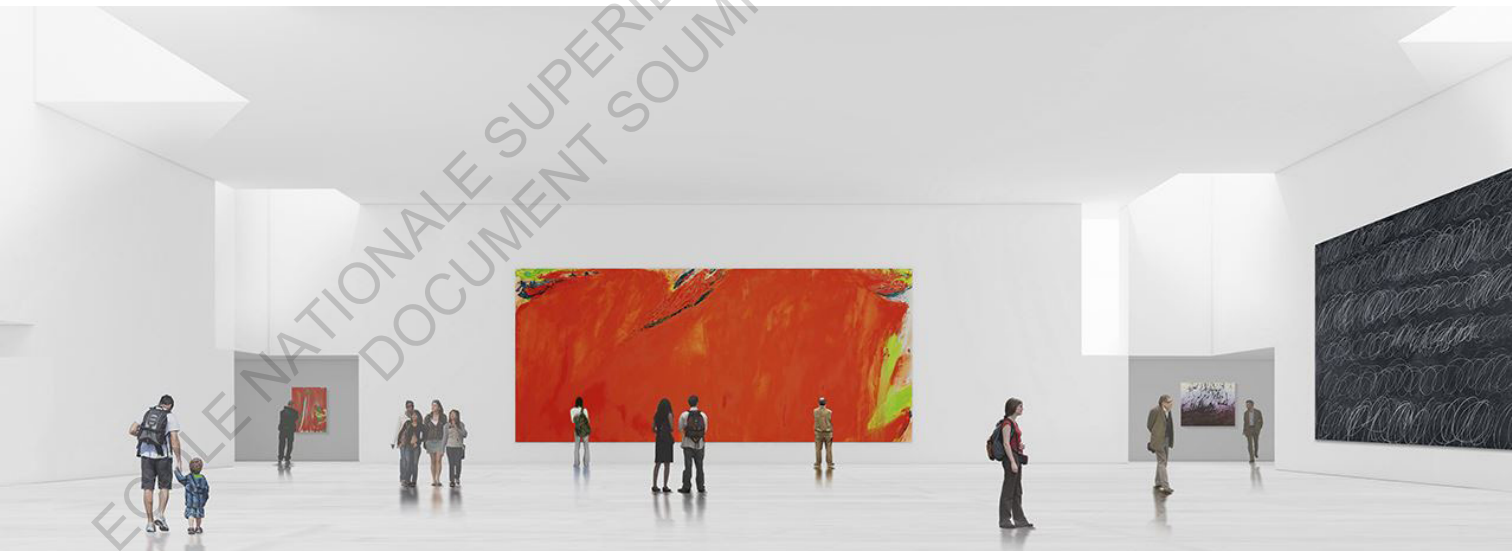






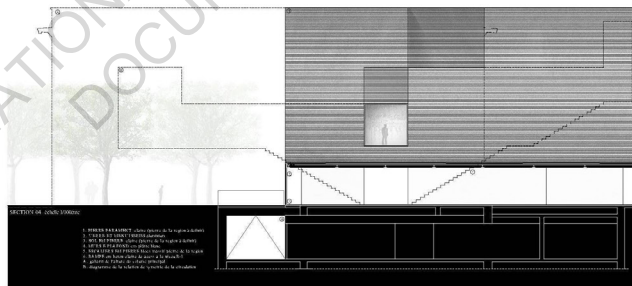
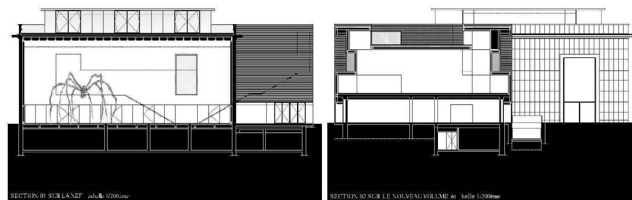
**f.7**

Ambiance intérieure sur l'accueil - Réalisation Aires Mateus concours CCCOD 2012  
 Source: site internet [www.ccod.fr](http://www.ccod.fr)



**f.8**

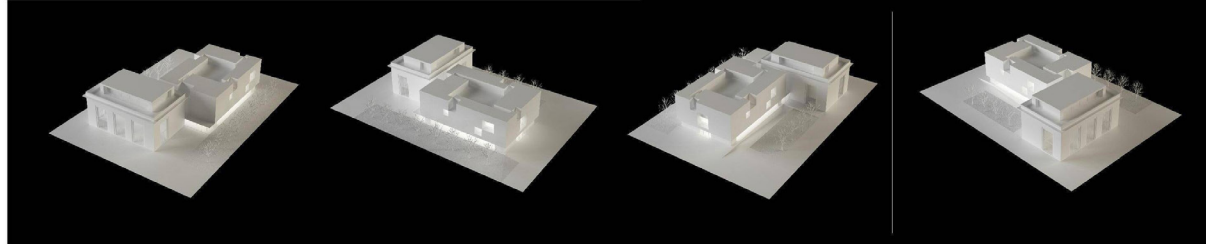
Ambiance intérieure sur la grande salle de l'étage - Réalisation Aires Mateus concours CCCOD 2012  
 Source: site internet [www.ccod.fr](http://www.ccod.fr)



CENTRE DE CRÉATION CONTEMPORAINE OLIVIER DEBRÉ 3/3

Planche  
concours n°3 - Réa-  
lisation Aires Mateus  
concours CCCOD  
2012  
Source: site  
internet [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

f.9



## ANALYSE DU CONCOURS

Nous voici donc à l'analyse de ces 4 rendus qui paraissent très proches les uns des autres et pourtant des subtilités et détails les différencient. N'ayant pu prendre connaissance des détails du concours, nous comprenons tout de même grâce à leurs similitudes que la volonté de conservation reste l'élément fort du projet: tous les 4 conservent la grande nef à l'Est dans son intégralité tout en mettant en valeur les 3 grandes ouvertures face à la rue Nationale et la quatrième désaxée au Sud. On pourrait très bien imaginer qu'une fois le «renouveau» de l'îlot terminé on pourrait pleinement profiter et admirer l'architecture de Patout en son cœur plutôt qu'en front bâti, Nous verrons plus tard si tel sera le cas. Le second volume au Nord-Ouest est conservé également entièrement par Berger & Berger et Rudy Ricciotti, Nieto Sobejano suppriment un morceau au R+1 Nord permettant une lisibilité et mise en valeur de la nef. Ce volume résiduel est allongé par rapport à son état initial dépassant même la limite Est fixée par la nef par l'ajout d'une casquette massive en béton «e.3», page 55, contrariant l'ordonnance de Patout avec les couronnements des étages les plus hauts, cet artifice ne pouvant être décrit comme un bandeau périphérique en haut des rez de chaussée car celui-ci n'étant la base d'aucun autre volume supérieur. Reste Aires Mateus qui désolidarise complètement les 2 «blocs» Est et Ouest et recrée une liaison centrale communicante en R vitré de part et d'autre laissant la sensation du vide présent en son centre et la transparence Nord/Sud («f.4», page 58). Ces volumes en rez de chaussée laissés par ces 2 dernières équipes sont utilisés comme hall d'accueil au CCC.

L'appartement du directeur de l'école situé au dessus de la Nef reste inchangé sur les propositions à l'exception de Nieto Sobejano qui retourne la façade Est du Nord au Sud couvrant en même temps l'appartement qui lui est traité maintenant entièrement en vitrage et devient alors l'élément fort en opposition à la nef ainsi diminuée et écrasée par ce poids. Avec cette proposition, on peut penser à l'affront que Nieto Sobejano lance aux membres du jury lorsque que l'on a connaissance de l'ordonnance architecturale de Patout portant sur l'importance des rez de chaussée (même si ici la hauteur du rez de chaussée représente 75% du bâtiment) vis à vis des niveaux supérieurs. D'un premier point de vue du traitement de l'extérieur, nous pouvons penser que Nieto s'éloigne de la première place.

Parlons maintenant du volume Ouest, alors là il y a 3 cas de figure: Les façades; la toiture et la table rase. Nieto Sobejano («e.1», page 54) et Rudy Ricciotti («e.3», page 55) prônent la conservation du volume dans son intégralité avec 2 particularités, l'un ajoute une légère sur-épaisseur en ajoutant une dalle au dessus du couronnement («e.6», page 53) initialement espacé d'un vide laissant la lumière naturelle pénétrer dans la grande salle du dernier niveau, quant au second, il ajoute un volume ressemblant à un exosquelette d'une gabare renversée<sup>8</sup> laissant sa charpente à nue, vitrée et dessinée d'une maille

<sup>8</sup> La Gabare renversée est le terme employé par Isabelle Poulain sur son site internet. Poulain était architecte associée à Ricciotti sur ce concours.

fine d'écailles de poissons<sup>9</sup> («e.1», page 54). Ricciotti supprime la toiture existante («e.2», page 55) augmentant par la même occasion la hauteur et le volume de manière extravagante mais propice à un lieu d'exposition. Berger & Berger conserveront le volume mais supprimeront toutes les ouvertures verticales («d.1», page 50) et perceront par opposition la toiture d'un maillage de grands carrés de verre («d.2», page 50). Sur une mise en situation de 3 rendus distincts avec comme seule variable la luminosité extérieure («d.4», page 51), ce qui laisse percevoir toute la potentialité de la grande salle à des moments uniques de la journée.

C'est à ce moment opportun qu'Aires Mateus a joué la carte du «Tabula Rasa»: Pensant que ce volume bénéficiait d'un traitement initial de qualité plus médiocre que la Nef comprise dans l'entité globale<sup>10</sup>, ils vont tout simplement rasé cette partie émergente du sol (le sous-sol restera conservé) les laissant libres de toute liberté de constructivité nouvelle («f.2», page 56; «f.5», page 58...). La nouvelle aile Est sera donc complètement nouvelle dans le site mais Aires Mateus, dans leurs ingéniosités et leur expérience savent faire profiter à bon escient ce nouveau projet: adepte de l'architecture simple et travaillant dans la sobriété, l'atemporelle et l'épuré, volume uniforme dans leurs teintes et choix de matériaux, les projets de l'agence ont conservé une certaine homogénéité dans leurs ensembles et ne sont pas propice à mélanger arts. Se démarquant des projets iconographiques plus «tape à l'œil». Leur travail est également basé sur la conception architectonique du vide (création de volumes pleins creusés par le vide tel un monolithe auquel on supprime des cubes), et le travail de la lumière naturelle directe et indirecte, ceci permet la création de volumes intérieurs et de dimensions hors normes où l'être humain sera placé au cœur du projet et sera en accord avec ses perceptions et sensations avec l'architecture. Par un processus de création sur une base formelle et structurelle, véritable boîtes à outils démontrant les potentialités quasi infini de leur approche architecturale<sup>11</sup>.

Ceci étant Aires mateus a sur-élevé le volume avec une base entièrement vitrée en périphérie (Nord, Ouest, Sud et en partie Est) «f.2», page 56 et «f.4», page 58. Derrière ce vitrage, un mur opaque parallèlement implanté à cette paroi décalé d'une fine largeur créant une galerie d'exposition visible de tous depuis l'extérieur et à toutes heures mais inaccessible au public depuis l'intérieur. Le volume du dessus, parallélépipédique, reprenant l'emprise du bâti historique, est élevé de manière simple et laissant paraître que l'on aurait involontairement «oublié» de remplir des bloc tel le célèbre jeu «Tétris» sans y remplir de parfaites lignes. Ces «trous» dans la façade créés des ouvertures vitrées en fond faisant apparaître des masses parfaitement géométriques lumineuses ou sombres suivant le moment de la journée. Ils réutilisent le matériaux de parement minéral initialement mis en œuvre par Patout sur ce nouvel édifice pour homogénéiser l'entité. La grande salle au dernier étage est éclairée comme Berger & Berger zénithalement mais

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Jugement peut être basé sur le classement des bâtiments dans le livre «Le culte moderne des monuments» de Aloïs Riegl

<sup>11</sup> Ouvrage: Alain Julien Laferrère; L'exposition au CCC - Le projet du CCCOD; 2015



de manière moins directe et en périphérie du volume. Ces puits de lumière dispersés marquent des points spécifiques d'exposition ou de rencontre et évitent par la même occasion le vieillissement prématuré par le soleil vienne abîmer les œuvres exposées.

*« L'architecture, comme nous l'avons vu, doit répondre à tant de critères qu'elle ne peut jamais produire de bâtiments parfaits. Pour satisfaire aux exigences en matière de commodité, de solidité et de beauté, un bâtiment ne doit accepter de compromis en aucun domaine. Malheureusement c'est impossible, car les nombreuses dispositions réglementaires, comme nous l'avons dit, génèrent des exigences contradictoires et souvent se neutralisent les unes aux autres. La perfection dans la conception formelle tend à être sacrifiée à l'expression ou à l'utilité de la structure empiète sur l'utilité et l'élégance se soumet à l'expression dans un cycle sans fin de concessions »<sup>12</sup>*

Peter Collins, explique qu'un jury de concours ou de bâtiment achevé se devrait d'avoir les connaissances en matière de performance de la construction, connaître l'histoire passé du site du projet, les précédents en matière de constructions similaires<sup>13</sup>. C'est en ce sens que nous avons étudié dans le premier chapitre l'histoire et le déroulement de la construction initiale, et l'analyse de ces 4 projets dans ce second temps nous permet de les juger et de les départager. Je pense également me rapprocher de la décision finale du vrai jury de 2012:

Maintenant que nous avons analysé les 4 projets, je pense pouvoir penser ce que le jury du concours a pu émettre lors de la décision finale pour départager les projets:

- Berger & Berger aurait pu se positionner comme lauréat avec son projet minimaliste et épuré de toute ornementation, mais cette simplification à l'extrême dans son traitement des façades (ne touche pas à la nef et le bâtiment Ouest reçoit un rebouchage des ouvertures) appauvrit à l'extrême l'existant. Le zénith entièrement vitré, cet antinomie vis à vis de la conservation des œuvres face à la lumière, font que le projet n'ait pu recevoir la majorité.

- Nieto Sobejano s'est éloigné du projet de base en renforçant la partie supérieure de la nef la laissant écrasée par le poids de son attique devenu trop important. Sur le bâtiment Ouest, la aussi la redondance d'une couverture fait que la simplification du travail peut être en deçà des autres propositions. La conservation des façades de ce bâtiment laisse une certaine lassitude visuellement

---

12

13

Citation de Peter Collins dans son ouvrage, *Juger l'architecture*, CH-1124 Gollion, Editions Infolio, 2017, 310p  
Ibid.



99

Photo d'Olivier Debré avec un «pinceau»

Source: livre Olivier Debré à Shangai, Fragments Edition, 2000

- Rudy Ricciotti est parti en totale contradiction avec l'ordonnance architecturale de Patout, un rez de chaussée identique à l'étage et ce couvrement de gabare renversée, rapprochement de la Loire mais éloignement du site, grande salle vitrée en façade et toiture, ne permet pas de le choisir.

- Aires Mateus a su répondre à sa manière en prenant le risque avec la table rase du bâtiment Ouest et de proposer quelque chose de nouveau sur l'îlot, tout en restant en total intégration historiquement. Cela n'a peut être pas fait l'unanimité au sein du jury mais les points perdus des autres équipes et surtout ceux de gagnés par Aires Mateus, feront pencher la balance en leur faveur.

**centre  
de  
création  
contemporaine  
olivier  
debré**

## LE CCCOD PAR AIRES MATEUS

Le concours empoché, le renouveau de l'école des Beaux-arts reconvertie en CCC peut maintenant prendre vie. Le permis de construire n° PC 37261 13 T 9942 est déposé le 16 Avril 2013 et accordé le 19 Août 2013. Le bâtiment déménagé et vidé, la démolition / déconstruction commencent en décembre 2014, la pose de la première pierre le 4 septembre 2015 pour un chantier qui durera moins de 2 ans, pour un coût de 15 millions d'Euros. L'ouverture au public se fera le 11 mars 2017 et sera inaugurée le 10 Mars 2017 par François Hollande ( Président de la République Française 15 Mai 2012 - 14 mai 2017) et en la présence de la Reine Sonja de Norvège. Dans son discours, Mr Hollande parlera principalement de l'importance des régions jusqu'à l'Europe permettant le financement de ce type d'ouvrage, sans oublier les dons des privés ( ici un couple d'américain a fait un don important) et des artistes de renommés de leur vivant ou de part leurs descendants. Et ceci permet la découverte personnelle ou en milieu scolaire la création contemporaine<sup>14</sup>.

## EXTÉRIEUR

Nous allons découvrir maintenant le résultat final du projet de l'extérieur et de l'intérieur, mais je voudrai préciser une chose, c'est qu'il n'y a pas eu de permis de construire modificatif ce qui laisse entrevoir une conservation et constance dans l'ambition de construire un édifice de qualité et qui n'a subit aucun appauvrissement en terme d'emploi de matériaux, diminution de surface ou encore d'architecture simplifié<sup>15</sup>.

14

*Discours à l'occasion de l'inauguration du CCCOD par François Hollande sur Dailymotion.com*

15

Je ne parle pas ici de simplification d'architecture dans le sens où l'on supprime des éléments mais entrer dans un coût d'objectif mais plutôt que la partie constructivité technique à sue être maîtrisée de façon à ce que le projet d'Aires Mateus garde sa splendeur imaginé et vendue lors du concours.

page de gauche: Logo du CCCOD, source site internet du site cccod.fr.

En 2015, le concours pour le 1% artistique est remporté par « l'Atelier Baldinger • Vu-huu » (agence parisienne) en imaginant la typographie, l'identité visuelle et la signalétique du ce nouveau CCC.

**h**





**i.1** Photo de l'entrée Nord Est  
*Source: photo personnelle de Juillet 2020*



**i.2** Photo de la nef Nord et du parvis d'entrée  
*Source: photo personnelle de Juillet 2020*



centre  
de  
création  
contemporaine  
olivier  
debré



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DÉPÔT LÉGAL









i.5 Détail de volumes creusés

Source: photo personnelle de Juillet 2020



i.6

Angle Nord Est du nouveau bâtiment

Source: photo personnelle de Juillet 2020

i.4

Page de gauche - Angle Nord Est du nouveau bâtiment

Source: photo personnelle de Juillet 2020





i.7

Vue Ouest du nouveau bâtiment - vue sur la galerie d'exposition extérieure  
Source: photo personnelle de Juillet 2020





**i.8** *rieure*  
 Vue par transparence sur la galerie d'exposition exté-  
 Source: photo personnelle de Juillet 2020



**i.9**  
 Effet miroir de la galerie d'exposition  
 extérieure  
 Source: photo personnelle de Juillet 2020





**i.10**

Parvis Sud sur la sortie - 2 blocs distincts  
*Source: photo personnelle de Juillet 2020*





**i.11** Vue Sud du nouveau bâtiment  
*Source: photo personnelle de Juillet 2020*



**i.12** Vue Sud de la nef  
*Source: photo personnelle de Juillet 2020*





ATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR DEPARTEMENTS

J.C. Decaux  
dominique  
déplacements  
blain  
exposition  
15.00€  
20.00€  
à 10.00€



Nous n'allons pas une fois de plus détailler les intentions, le respect historique et les volontés du projet de ce nouveau CCC, mais plutôt vérifier la conformité par rapport à la proposition faite au concours en 2012.

La faille créée entre ces 2 volumes affirme et renforce la valeur historique du bâtiment de Patout, et la conservation de l'attique dans son état initial accentue cette nef comme façade principale. Les ouvertures monumentales laissent entrevoir les œuvres exposées à l'intérieur depuis l'extérieur. Le second volume de construction contemporaine et liaisonné au premier par ce couloir vitré marque 2 âges différents.

On y retrouve également la galerie périphérique de verre surmontée du bloc de pierre creusé, l'emplacement de ces trous est conservé par rapport au concours, sans les côtes il m'est difficile de le confirmer mais même les dimensions semblent correspondre à celles au moment de la découverte du projet, rien de catastrophique en soit. La galerie est bien entendue inaccessible directement, et uniquement par transparence depuis l'extérieur. La pierre utilisé sur ce nouveau bâtiment reste identique à l'ancien (pierre calcaire) mais demeure dans un format différent: en lieu et place de grands carreaux verticaux, ce sont des petits formats horizontaux et de tailles aléatoires.

Je ne pourrai que saluer cette constance et ce respect que Aires Mateus a su avoir vis à vis de la ville de Tours, des riverains, des participants financiers en proposant un projet, visuellement parlant, identique à ce pourquoi l'agence des frères Portugais ont été lauréat et missionné. Il est en effet rare de nos jours que les images proposées en étude reflètent l'exactitude du projet une fois construit.

Je n'ai pas réussi à prendre de meilleurs photos depuis la rue Nationale car le projet de construction de 2 hôtels de luxe sont en cours de chantier en ce moment même, chose que nous découvrirons dans le prochain chapitre 3.

## INTÉRIEUR

Découvrons maintenant les volumes intérieurs se décomposant en 3 lieux principaux distinct:

- La nef
- La galerie blanche
- La galerie noire





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCTHITECTURE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE LA PROPRIETE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DE



j.1

Double page précédente: Vue intérieure de la nef vide  
Source: site internet [pce.univ-tours.fr](http://pce.univ-tours.fr)



j.2

vue intérieure de la nef accompagné de l'oeuvre de l'artiste Ghada Amer -  
broderie de 17 000 cactus, exposition été 2018

Source: site internet [pce.univ-tours.fr](http://pce.univ-tours.fr)





**j.3** vue intérieure de la nef accompagnée de l'œuvre de l'artiste Per Barclay - miroir d'huile - printemps 2017 pour l'inauguration

Source: *site internet pce.univ-tours.fr*



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





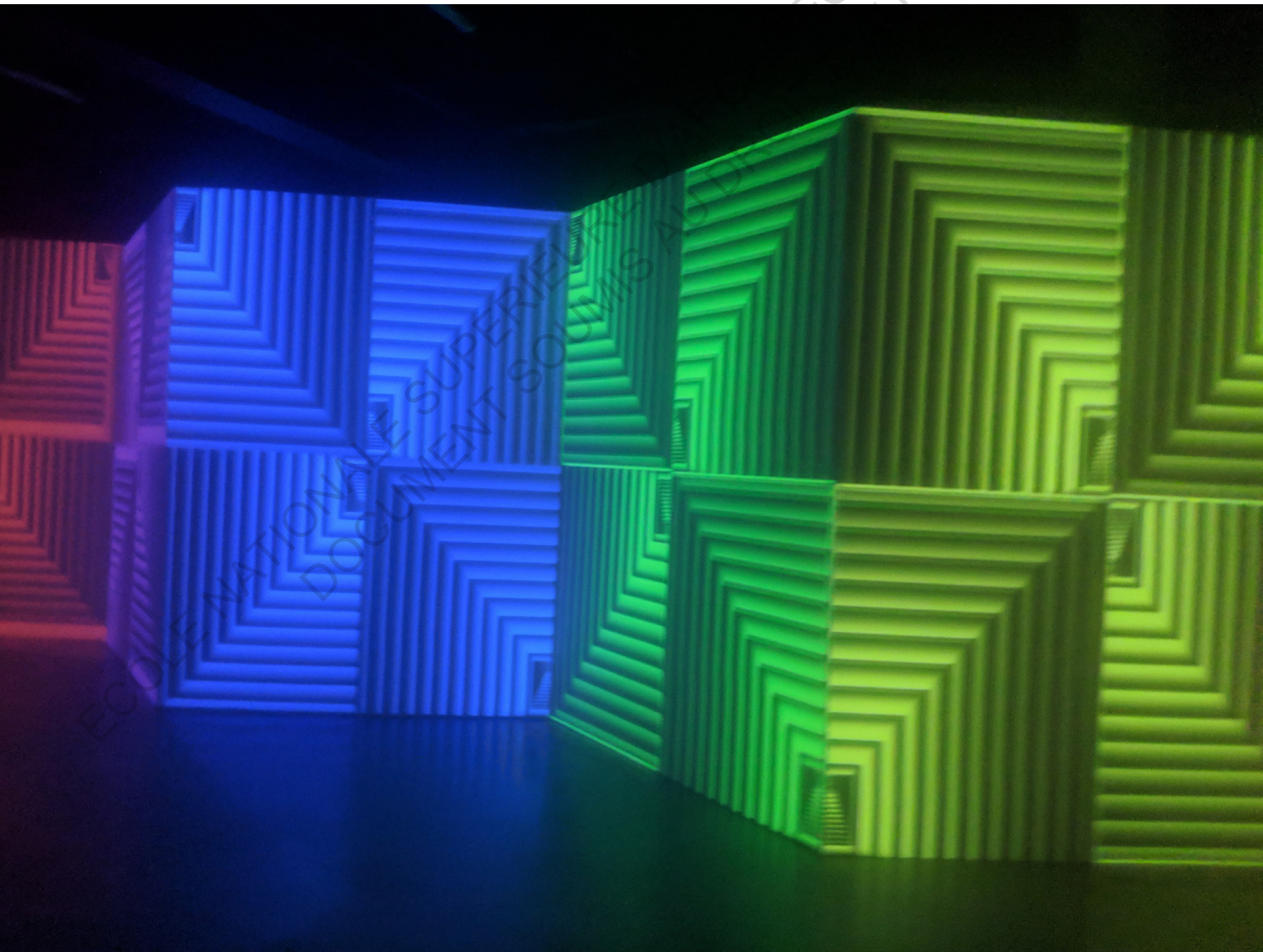
ÉCOLE NATIONALE SUPPLÉMENTAIRE  
DOCUMENT SO



**j.4** Double page précédente: Galerie blanche et ses puits de lumière  
*Source: site internet [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)*

**j.5** Double page précédente: Galerie noire éclairée  
*Source: site internet [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr)*

**j.6** Galerie noire accompagnée de l'œuvre des artistes Florian et Michaël Quistrebert - Zigzag  
*Source: photo personnelle octobre 2019*





La nef, grand volume dépourvu des planchers intermédiaires et cloisons de l'état initial, permet l'exposition d'œuvres monumentales visibles depuis l'extérieur sans «ticket» d'entrée. Ses 3 larges ouvertures à l'Est, celle au Nord et celle au Sud offrent aux spectateurs une vision à 270° et permet aux artistes la création d'œuvres volumineuses importantes impossible dans d'autres lieux, ces possibilités sont accueillies par tous comme une ouverture et une non limite à leurs expérimentations.

La galerie blanche, lieux d'exposition permanente des toiles d'Olivier Debré ayant fait office de dortoir par sa famille, offre ici une luminosité naturelle et artificielle de qualité, les puits de lumière permettent une mise en lumière globale douce de tout le volume lorsque les spots au plafond effacent toutes ombres portées pour une meilleure lisibilité. Cette grande salle n'est pas uniquement dédiée à Olivier Debré, en effet le centre de la pièce reste lieu d'exposition aux nouveaux artistes.

La galerie noire, lieu unique de nouvelle forme d'exposition servira principalement aux artistes du 21e siècle et permet, tout comme la nef, des projets expérimentaux comme les frères Quistrebert ont pu le faire avec « Zigzag » que j'ai pu découvrir en octobre 2019»j.6», page 86. Projet lumineux de formes géométriques associées par symétrie, rotation ou duplication, et jouant avec des couleurs vives.

Outre ces 3 espaces dédiés, on trouve:

- l'accueil se situant dans l'interstice centrale, espace traversé par la lumière naturelle du Nord au Sud.
- une boutique occupée par la librairie Bookstorming accessible directement depuis le hall et propose des ouvrages en lien avec l'art contemporain et le design.
- un auditorium, petite salle avec écran de projection en liaison avec la galerie noire.
- le café contemporain, situé à l'étage et ayant une petite vue sur la nef, permettant d'avoir ainsi une vue du dessus des œuvres exposées en contre-bas. Constitué de quelques tables seulement, la carte est simple, créative et de saison.
- un centre de recherche situé dans l'attique au-dessus de la nef. Déjà existant dans le CCC rue Marcel Tribut, plus moderne que l'ancien, ce nouveau centre de recherche permettra la manipulation d'œuvres grâce à une hygrométrie contrôlée et sera accessible aux universitaires.
- Le bureau des étudiants accorde un espace et des privilèges ( accès aux documents, aux conférences ou encore des stages expérimentaux) aux étudiants inscrits et ce, peu importe leur spécialisation.
- le sous-sol, zone technique du site et inaccessible, seul une partie reste ouverte: les sanitaires publiques.

**h**

Portrait: Francisco Aires Mateus à gauche et Manuel Aires Mateus à droite  
*Source: site internet [www.amc-archi.com](http://www.amc-archi.com)*

## RESSENTI PERSONNEL

Tout au long des ces deux premiers chapitres, j'ai pu vous faire part de mon ressenti sur le projet de reconstruction et le nouveau du CCCOD. Dans la lecture des presses locales ou de revues internationales, l'avis reste unanime tant sur la qualité architecturale portée sur le bâtiment, tant sur l'expérience ressentie par le public à l'intérieur. Aires Mateus a pris un pari risqué avec cette démolition d'édifice en état que les 3 concurrents avaient pour leur part choisi de conserver, car le sur-coût engendré par de tels travaux aurait également pu leur rendre préjudice. Encore une fois, la ligne directrice qu'ils ont proposé aux concours jusqu'à l'inauguration renforce leur valeur, la confiance que l'on peut leur porter. Situé en cœur d'îlot et caché des rues de circulation, un bâtiment aussi qualitatif qu'il soit, ralliant l'ancien et le contemporain aurait peut être pu prendre place sur les quais de la Loire, implanté en symétrie de la bibliothèque de Patout axé par le pont Wilson, finissant par ce fait, l'entrée Nord de la cité jardin initialement imaginée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCES A L'INFORMATION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

### PORTE DE LOIRE OU L'URGENCE POLITIQUE?

Depuis le 31 Août 2013 avec l'inauguration de la première ligne de tramway de l'agglomération de Tours, et la fermeture à la circulation automobile de la rue Nationale par la même occasion, l'entrée Nord de la ville depuis Paris vers Bordeaux est devenue plus compliquée à appréhender. En effet même si l'on peut toujours traverser le pont Wilson en voiture dans l'unique sens Nord / Sud, le choix cornélien entre la direction Est ou Ouest s'offre à nous, et nous dirigeant par de petites et moyennes voies aussi bien à double sens qu'à sens unique, rendant la fluidité et les directions encore plus confuses. Il est vrai que la zone fait partie intégrante du PSMV<sup>1</sup> et qu'un centre ville historique sans voiture peut paraître bénéfique mais ça en n'est pas le cas pour le ressenti des commerçants et des citoyens prônant la complexité de ce garer pour faire ses emplettes.

Depuis le 4 septembre 2014, la présentation au public d'un nouveau projet d'ampleur fait débat sur la place de Tours: 2 hôtels de luxe Hilton 3 et 4 étoiles s'implantent de part et d'autre de la rue Nationale, un sur l'îlot ABC avec le CCCOD et l'autre sur l'îlot FVX avec l'église saint Julien. Pour être plus précis<sup>2</sup>:

- 1 bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> qui comprend un hôtel 3 étoiles de 71 chambres, 1 600m<sup>2</sup> de locaux commerciaux et 15 appartements.

- 1 second bâtiment de 5 600 m<sup>2</sup> comprenant le second hôtel 4 étoiles de 100 chambres et 1 750m<sup>2</sup> de surfaces commerciales répartie en 5 lots.

La modification en 2016 réclamée du PSMV portera sur plusieurs points importants à savoir une réduction de l'emprise constructible, c'est à dire une diminution des hauteurs admissibles au Nord face à la Loire et en retour le long de la rue Nationale, ceci en raccord au plan Patout pour conserver une homogénéité des fronts bâti, une diminution également des emprises commerciales. Le deuxième point porte sur la redéfinition de la limite constructive suite au relevé de géomètre car initialement celle-ci était définie en

<sup>1</sup> PSMV: Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur instauré et approuvé par la ville le 6 Février 2014, il va être modifié un première fois par le commissaire enquêteur Pierre Aubel le 25 mars 2016 pour permettre la faisabilité du projet «Haut de la rue Nationale»

<sup>2</sup> Source de ces chiffres: site internet de présentation du projet de Eiffage construction [www.eiffageconstruction.com](http://www.eiffageconstruction.com)

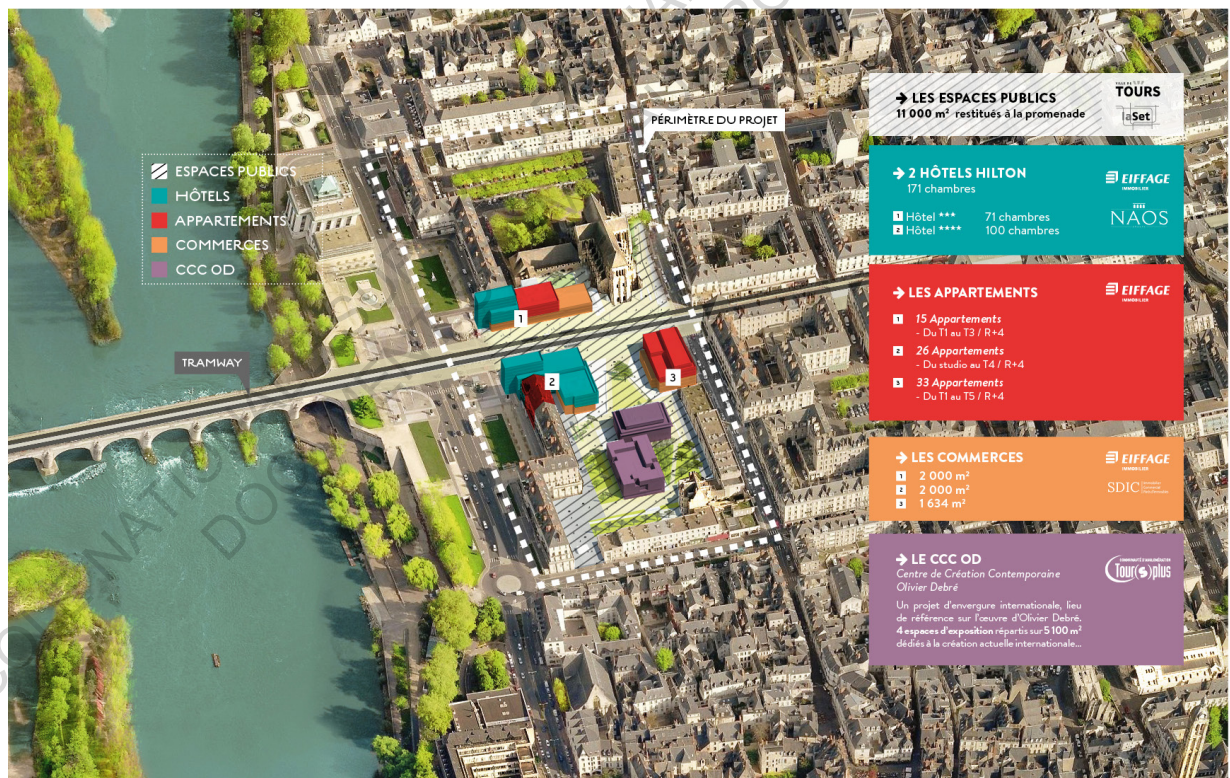
fonction de «l'épaisseur du traits»<sup>3</sup>. Et le troisième point imposera une dominante végétale plus importante et ce, principalement entre ce nouvel hôtel et le CCCOD ( en construction à ce moment de modification).

Ceci étant maintenant écrit, la modification peut avoir lieu mais le projet a toujours dû mal à passer pour les locaux et la presse. Seule la Mairie de Tours avec Serge Babary<sup>4</sup> soutiendra le projet argumentant que les retombées économiques (dû à l'attractivité touristique des hôtels) seront très importantes pour tous, commerçant compris.

«Pataugeant» jusqu'en 2018 pour des raisons économiques de la part du maître d'ouvrage Eiffage Construction, Babary ordonne une remise à plat du projet dans son intégration architecturale et dans le plan futur du réaménagement des abords de la Loire (Nous verrons par la suite ce projet).

<sup>3</sup> Terme utilisé qui permet à chacun d'interpréter une épaisseur d'un trait sur un plan à petite échelle: plus le trait est épais sur un plan petit, plus celui ci permettra d'établir une limite laxiste.

<sup>4</sup> Serge Babary, Maire de la ville de 2014 à 2017 puis démissionne car élu sénateur d'Indre-et-Loire



i

Nouveau programme du dernier projet de Eiffage Construction

Source: site internet <https://set.fr/nos-realizations/porte-de-loire-tours>





- j** Image d'intégration Nord-Est du dernier projet de Eiffage Construction  
*Source: site internet <https://set.fr/nos-realizations/porte-de-loire-tours>*
- k** Image d'intégration Nord depuis le pont Wilson de nuit du dernier projet de Eiffage Construction  
*Source: site internet <https://set.fr/nos-realizations/porte-de-loire-tours>*













I Double page précédente: intégration aérienne du dernier projet de Eiffage Construction  
 Source: site internet <https://set.fr/nos-realisations/porte-de-loire-tours>

Il est vrai qu'il est concevable que depuis la reconstruction après Patout, la «porte» d'entrée Nord de la ville est restée inexistante architecturalement et symboliquement parlant. Il y a bien eu les 2 «barres de logements construites symétriquement mais le marquage d'un «portique» comme l'identifiait Patout n'avait jamais vue le jour. Ces 2 tours, si on peut les appeler ainsi car ne faisant que 7 étages, marqueront l'entrée lors de notre arrivée depuis la descente de la tranchée, et les plus petits volumes se retournant le long de la rue Nationale forment par la même un entonnoir invitant à la pénétration dans le cœur de ville. Une nouvelle anecdote intéressante, le nouveau Maire Emmanuel Denis a annoncé le 24 juillet 2020 que le pont Wilson, initialement emprunté par le tramway, les piétons, vélos et voiture dans le sens Nord => Sud uniquement, devient interdit au voiture à partir du 13 Août 2020 afin de limiter celles-ci dans le centre ville aux bénéfices des moyens plus «verts». Avec cette nouvelle démarche, dont je ne m'abstiendrai de débattre ici tant l'annonce est arrivée soudainement, tant la réflexion peut être intéressante et Denis à le mérite sur cette initiative d'agir plutôt que concerter indéfiniment sachant pertinemment qu'il y aura toujours des «pour» et des «contre», Ceci remet bien évidemment la notion porte d'entrée de la ville depuis Paris vers Bordeaux. Nous verrons si l'essai est concluant dans les mois, année? à venir.

Le second point qui est attaqué par la presse locale et autres associations, c'est côté vernaculaire de ces 2 tours. Nous avons une ordonnance architecturale de Patout et un front bâti face à la Loire construit de Pierre calcaire (pierre de Chauvigny) et de toiture à 4 pans en ardoises naturelles, alors comment des volumes (ceux des hôtels de part et d'autres formant les tours) faites de structure métallique et de parois vitrée et panneaux plein métalliques ont pu voir le jour, «j et l», page 93? Comment se fait il que l'ABF ai pu accepter que de tels édifices soient mis en avant? Est ce peut être une réelle volonté justement afin de marquer les esprits comme Babary l'annonce en disant que «*ce projet consiste à redonner de sa splendeur à une entrée Nord du centre ville jadis majestueuse*». Dans une interview avec le journal «La Nouvelle République», l'architecte Andrew Hobson indique lui même la non symétrie des volumes entre les projets Est et Ouest en précisant que ce sont les dimensions des chambres du quatre étoiles qui l'a élargi par rapport aux trois étoiles opposés. Ici nous avons bien la certitude que l'utilisation prend l'importance des volumes extérieurs: la symétrie n'est plus avec des proportions différentes. Pour ce qui est des logements en retour sur la rue Nationale construit en R+3, ils correspondent déjà plus à l'architecture du quartier tant dans le choix de matériaux (Pierre calcaire identique à celle utilisée par Patout avec le même format horizontal) que des plans de façade séquencés et identifiables ( Rez de chaussée plus largement vitrés que les niveaux supérieurs avec un rythme constant). Cependant on peut se poser la question d'un toit terrasse, surtout quand Babary, à son arrivée à la Mairie de Tours ne voulait plus de ces «cubes oranges» de logements qui poussent ( rapport principalement à l'architecture de la ZAC de Monconseil au Nord de Tours.

Dans la continuité du retour vers le Sud, on y voit sur l'aile Est le rapprochement du bâti neuf contre l'église Saint Julien par un volume identifié «m.2», page 98. Mais absent dans l'aile Ouest laissant une vue élargie sur le CCCOD «m.3», page 98. Visible sur la vue aérienne de la page double page précédente «l», page 96

Le chantier étant en cours à ce moment même, j'en ai profité pour me rendre sur place et appréhender de visu les volumes réels.

Sur la photo ci-dessous «m.1», page 97, en arrivant par le Nord, on perçoit difficilement la pres-tance des «tours» d'hôtels de part et d'autre dû certainement à une extrême finesse de celles-ci, je ne pense pas me tromper en disant cela que cela s'accroîtra encore plus lorsque le vitrage sera mis en place. On distingue une porte plus importante en arrière plan au niveau du carrefour secondaire avec les rue Colbert et rue du commerce, il est clair qu'un couvrement renforcera la majestueuse de cette porte d'entrée de

**m.1**

Photo depuis le pont Wilson - en cours de chantier

Source: photo personnel de Août 2020







**m.2** Photo Nord depuis la place très minérale Anatole France - en cours de chantier  
*Source: photo personnel de Août 2020*



**m.3** Photo Ouest vers le CCCOD - en cours de chantier  
*Source: photo personnel de Août 2020*



ville.

On s'aperçoit également qu'une volonté de réponse à la nef du CCCOD a été exploré, mais on comprend qu'il ne s'agit pas uniquement de reprendre la matérialité ou encore le rythme des ouvertures pour arriver à s'intégrer dans le site, car ici l'éloignement des fenêtres est différents d'une façade à l'autre et pire encore quand c'est sur la même façade «m.3», page 98. La multiplicité des volumes sur la partie s'enfonçant vers le CCCOD et la place François premier complexifie et s'éloigne de la simplification de Patout. Le chantier étant en cours, je ne sais pas si les bandeaux périphériques en haut du rez de chaussée et du dernier niveau seront installés.

## LES BORDS DE LOIRE

La Mairie de Tours n'entend pas s'arrêter à la simple requalification des 2 îlots ABC et FVX, le projet de porte de la ville s'étend maintenant jusqu'aux bords de la Loire. Un concours a été lancé et remporté début 2019 par l'agence TER<sup>5</sup>. Il s'agit maintenant de rendre aux piétons la place Anatole France et de la redéfinir en grande esplanade libre, comme on peut le voir sur l'image du concours «n» page 99. Il y a une nouvelle volonté de la ville a redonner l'accès à la Loire aux piétons bien que les abords soient déjà aménagés avec des petites buvettes et restaurants. Le discours tient principalement d'une vue sur la Loire lorsque nous sommes sur la place haute. Je trouve dommage de démolir les pierres formant les escaliers et murs historiques des quais d'accès, au profit d'une pente douce qui ne facilitera pas pour autant l'accès PMR. Chose intéressante a relever de cette illustration, c'est le bâtiment blanc situé à l'Est ( à droite sur l'image), en effet celui-ci ne fait pas parti du concours remporté, peut être que la ville souhaite finir le plan guide de Patout en construisant la symétrie de la bibliothèque?

<sup>5</sup> Une agence internationale répondant en architecture, urbanisme, paysagiste créée en 1986 par Henri Bava architecte paysagiste, Michel Hössler biologiste architecte paysagiste et Olivier Philippe architecte paysagiste et diplômé des Beaux-Arts.

Double page suivante - image aérienne du projet des bords de Loire par l'agence TER

Source: [https://images.lanouvellerepublique.fr/image/upload/t\\_1020w/f\\_auto/5c-](https://images.lanouvellerepublique.fr/image/upload/t_1020w/f_auto/5c-5101fd02fd78da6a8b4592.jpg)

**n**

[5101fd02fd78da6a8b4592.jpg](https://images.lanouvellerepublique.fr/image/upload/t_1020w/f_auto/5c-5101fd02fd78da6a8b4592.jpg)







ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



## CONCLUSION

L'étude de réaménagement de cet îlot ABC depuis sa reconstruction jusqu'à maintenant et les projets futurs des alentours m'ont permis de comprendre comment une réappropriation d'une zone peut être mise en route et ceci principalement dû à un changement d'élu à la Mairie, chacun avec ses idées nouvelles et toutes aussi novatrices les unes que les autres.

Une ligne directrice, demandée par l'État à un moment donnée (ici la réponse de Patout et son ordonnance architecturale), permet une homogénéité du site visuellement parlant tout en proposant des volumes extérieurs permettant différentes fonctions dans les intérieurs. Cette ligne peut être dérogée lorsqu'un nouveau besoin s'en fait sentir dans un quartier en perte de dynamisme et augmenter ainsi son attractivité qu'elle soit à l'échelle locale pour les riverains avec l'accès à de nouveaux services, au tourisme incluant un nouveau pôle attrayant et faisant bénéficier dans un même temps les commerces de retombées économiques importantes et nouvelles. Nous verrons par la suite si les centres-villes sans voiture arrivent à conserver l'attrait à la dépense.

Ces écarts seront toujours pointés du doigt par une opposition conservatrice mais nécessaire aux nouveaux modes de développement toujours plus rapides dans la demande, ceci dû entre autre à des mandats courts et souvent non reconduits. En 6 années d'occupation au poste de Maire, il faut aller vite dans les prises de décision, surtout de nos jours avec une presse et des réseaux sociaux alertant rapidement des nouveaux projets et les facilités qui sont données à bloquer, ou tout du moins ralentir des idées auxquelles les désaccords ne trouvent pas de solutions.

Pour revenir au déroulement de ce mémoire, aux lectures que j'ai pu avoir et les analyses de documents écrits ou graphiques, je pense que la recherche historique et la compréhension reste primordiale dans la prise de décision avant tout lancement de projet pour la maîtrise d'œuvre ou pour l'architecte dans ses choix constructifs. Un choix de bâtiment emblématique ne sera pas apprécié dans un secteur sauvegardé plutôt qu'une zone libre de construction. Les frères Aires Mateus sont restés humbles dans leur proposition avec des volumes simples sans multiplication de détails inutiles et cela reste je pense le plus qualitatif dans l'approche d'un projet de réappropriation d'un site existant.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

---

## BIBLIOGRAPHIE / MÉDIAGRAPHIE

### OUVRAGES

- 1 - Peter Collins, traduit de l'anglais par Pierre Lebrun, *Juger l'architecture*, CH-1124 Gollion, Éditions Infolio, 2017, 310p.
- 2 - Pascal Leroy, *Châtenay-Malabry Pôle culture « La renaissance »*, Paris, Archibooks + Sauterea éditeur, 2008, 126p.
- 3 - Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire Raisoné de l'architecture Française du XIe au XVIe siècle (restauration)*, Edition Bance, Morel 1854 à 1868
- 4 - Ariella Masbouni, *Comprendre Penser Construire la ville*, Francedit, Juillet 1993, 82p.
- 5 - Gustavo Giovannoni, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Points, 1998, 350p.
- 6 - Rem Koolhaas, *Études sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Payot, 2017, 250p.
- 7 - Jean Baptiste Minnaer; *TOURS métamorphose d'une ville*; Norma Editions, Paris; 2016; 400p.
- 8 - Jean-Marc Dudot, Bernad Flouzat, Michel Malcotti et Daniel Remy; *Le devoir d'embellir*; C.E.M.P.A. unité pédagogique de Nancy, 282p.
- 9 - Aloïs Riegl; *Le culte moderne des monuments*; Editions du Seuil, Paris; Mai 1984; 123p.
- 10 - Jean-Pierre Babelon et André Chastel; *La notion de patrimoine*; Liana Levi, Aubenas ; Décembre 1994; 142p.
- 11 - Alain Julien-Laferrière; *L'exposition au CCC - Le projet du CCCOD*; 2015

12 - Philippe Panerai; Jean Castex et Jean-Charles Depaule; *Formes urbaines - de l'îlot à la barre*; Éditions Parenthèses; Marseille; 2004; 196p.

## REVUES

1 - *Création architecturale et monuments historiques*, Monumental 2013, Semestriel 1

2 - *Achèvement / Restitution, Reconstruction*, Monumentale 2010, Semestriel 1

## RÉFÉRENCES «THÈSES / MÉMOIRES»

1 - Alain Obadia (dir. 1), *Entreprendre la ville Nouvelles temporalités Nouveaux services* (Colloque de Cerisy du 19 au 24 septembre 1996), Edition de l'Aube n°343, juin 1997, imprimerie Dumas 42009 Saint Etienne, 463p.

## RÉFÉRENCES «COLLOQUES»

1 - Charlotte Poitral, *Deux projets Urbains Nantais à l'épreuve du temps*, DESS Villes et territoires, sous la direction de Maurent Devisme et de Patrick Lelouarn, Nantes, université de Nantes, Septembre 2006, 165p.

2 - Catherine Gajdos, Jean-Jacques Lyon-Caen; Raul Patrana, *Les enjeux de la conservation du patrimoine*, Rapport de fin d'étude, Paris, 1980, 300p.

3 - Louise Hervé, *Les illusions du temps, Quels ordres patrimoniaux*, Mémoire Rapport de fin d'étude, Nantes, 2017, 65p.



## VIDÉOS

- 1 - *L'architecture n'est pas une image*; Production CCCOD; Réalisation Elke Mittmann et Eureka
- 2 - *TILT - 30/01/2019 Partie 3 - Haut de la rue Nationale : nouvel épisode !*; France 3 Centre-Val-de-Loire; <https://www.youtube.com/watch?v=Zq5lArweB1A>
- 3 - *Emission spéciale : ouverture du Centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours*; TV Tours Val-de-Loire; <https://www.dailymotion.com/video/x71kw09>
- 4 - *Discours à l'occasion de l'inauguration du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCCOD)*; Présidence de la République; <https://www.dailymotion.com/>
- 5 - <https://www.youtube.com/> ; *Emission spéciale : ouverture du Centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours*; France 3 Centre-Val-de-Loire
- 6 - <https://www.francebleu.fr/> ; *Histoire en Touraine 5 épisodes ( audio)*

## SITES INTERNET

- 1 - <https://www.cccod.fr/>
- 2 - <https://www.culture.gouv.fr/>
- 3 - <https://patrimoine.regioncentre.fr/>
- 4 - <https://www.archdaily.com/>
- 5 - <https://www.amc-archi.com/>
- 6 - <https://www.37degres-mag.fr/>
- 7 - <https://www.lanouvellerepublique.fr/>
- 8 - <http://zonefranche.media/> ; *Pour la ville de Tours, Pierre Patout invente la ville-jardin*
- 9 - <http://aquavit37.fr/> ; *Constructions du Haut de la Rue Nationale*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Tout au long de mon expérience professionnelle, les architectes de l'agence où je travaille ont à faire des choix directs dans la réalisation de nouveaux projets qui parfois m'étaient incompréhensibles, de même que les choix de programmes des maîtres d'ouvrages ou encore comment les lauréats de concours auxquels nous participons sont choisis. Pour comprendre ces choix drastiques, je me suis intéressé à l'histoire de l'îlot ABC de la ville de Tours depuis sa reconstruction après les bombardements d'après la seconde guerre mondiale jusqu'au futur des projets encore non réalisés, tout en passant par des phases de réappropriations récentes comme la construction du Centre de Création Contemporaine d'Olivier Debré. Cette étude me permet de comprendre et de déterminer le travail à effectuer en amont des premières esquisses.